LES ANNONCES SONT REÇUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard, rue Pavillon, 31 et dans nos bureaux;
A PARIS : à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8.

ABONNEMENTS :

	3 mois	6 mois	1 an
B.-du-Rh. et départements limitrophes.	8 fr.	15 fr.	28 fr.
France et Colonies..	9 fr.	17 fr.	32 fr.
Etranger.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Mercredi 26 Juin 1918

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
75, rue de la Darse, 75
MARSEILLE
Téléph. : Direction 2-90. - Rédaction 2-72, 39-50
Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse
43e ANNEE — 10 cent. — N° 15.116

A la Gloire des Soldats d'Italie

La victoire italienne que nous avons saluée dès le premier jour s'affirme de plus en plus éclatante. Les pauvres Autrichiens qui s'étaient précipités à la conquête de la péninsule battent vivement en retraite. Leur défaite se transforme en débâcle.

Pour essayer d'atténuer le désastreux effet moral de cette lamentable mésaventure militaire, les journaux des puissances centrales prétendent aujourd'hui qu'il ne s'agissait nullement d'une offensive de grande envergure et que les ambitions du grand état-major autrichien étaient en réalité des plus modestes. Malheureusement pour eux, il subsiste des documents qui ne laissent aucun doute sur les intentions véritables et sur les véritables projets de l'Autriche-Hongrie.

La proclamation adressée par le feld-maréchal Conrad de Hœtzendorf à ses troupes disait il y a quelques jours à peine que le moment de descendre vers la plaine ensoleillée de l'Italie était arrivé. « Votre valeur, prouvée sur tous les champs de bataille, ajoutait la proclamation, ne connaîtra aucun obstacle. » *L'armée austro-hongroise y était comparée à un* ouragan. « *Vous démontrerez au monde, ajoutait le feld-maréchal, que* personne ne peut résister à votre héroïsme... *La supériorité, l'avenir, l'honneur de notre antique, grande, chère et commune patrie est dans nos mains. Sa gloire sera la vôtre. Avec vous de cœur, je suivrai vos gestes, qui seront* une course irrésistible à la victoire. *Fermement confiant en vous, je vous lance le cri : Renversez tout devant vous !* »

*La course irrésistible s'est produite en effet, mais elle s'est produite dans un mouvement de fuite désordonnée : ce n'est pas ce que l'*illustre *Conrad avait prévu.*

Voici un autre document : l'ordre secret du colonel Mitteregger aux officiers et soldats du 3e régiment impérial et royal d'infanterie : « Aujourd'hui, — déclarait le chef du régiment, — de l'Adige à l'Adriatique, nos armées passent à l'attaque contre les Italiens. Toutes les forces et tout le matériel de la monarchie qui aujourd'hui, pour la première fois dans la guerre mondiale, se trouvent devant un seul ennemi, ont été réunis pour l'attaque et préparés par un travail infatigable de plusieurs mois... Notre commandement a élevé au maximum nos espérances de complète victoire. C'est notre espérance de traduire en actes, avec une âme forte, ces espérances, et d'atteindre aussi, avec l'aide de Dieu, le plein succès. *Tout d'abord, il s'agit de renverser au plus tôt la zone de combat fortifiée de l'ennemi, pour passer des désagréments de l'interminable guerre de positions à une libre guerre de mouvements qui nous portera dans un pays riche et au milieu des dépôts importants de ravitaillement de l'armée ennemie.* »

L'ordre secret se terminait par un frénétique En avant ! *Tout comme ce régiment, qui porte le nom de l'archiduc Charles, la masse des régiments austro-hongrois lancés contre les armées italiennes avaient engagé la lutte avec l'espoir de tout bousculer devant eux. On sait maintenant à quel triste fiasco ont abouti leurs furieux efforts.*

Gloire aux admirables soldats d'Italie qui viennent d'infliger une si rude et si cruelle leçon aux troupes du kaiser Karl ! Le président du Conseil italien, M. Orlando, vient de rendre à leur héroïsme un hommage émouvant. « Certes, en l'honneur de nos héros, a-t-il dit, nous n'élevons pas de grotesques colosses de bois pour y fixer des clous, mais nous pouvons souhaiter que dans l'inépuisable génie italien surgisse encore dans la gloire un nouvel artiste divin qui, comme Donatello dans le Saint-Georges, et Michel-Ange dans David, donne une éternelle image de beauté au symbole du soldat d'Italie, qui, lui aussi, a affronté un ennemi non moins terrible que le géant Goliath et non moins maléfique que le dragon. » Et l'orateur a tenu à associer les armées françaises et britanniques à la gloire des armées italiennes, puisque des contingents alliés coopèrent là-bas à la magnifique tâche accomplie par les soldats de Victor-Emmanuel III.

Mais le prestige et la grandeur de cette victoire italienne appartiennent avant tout à l'Italie. C'est à elle que va aujourd'hui, dans l'allégresse de cette haute revanche militaire, toute la ferveur de notre gratitude émue et de notre profonde admiration.

CAMILLE FERDY.

La Société des Nations

Les conclusions du rapport de M. Bourgeois

Paris, 25 Juin.

Les principes devant servir de base à l'établissement de la Société des Nations, tels qu'ils ont été élaborés dans le rapport de M. Bourgeois, au nom de la Commission spéciale constituée aux Affaires étrangères, sont actuellement soumis à l'examen des puissances de l'Entente.

C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il n'a pas paru possible de les publier.

Quoique *Excelsior* n'ait pas eu connaissance de ces principes, il indique cependant que la Commission, préalablement, a eu soin d'établir que l'étude des conditions de réalisation de la Société des Nations ne devait aucunement y empiéter sur l'examen des questions qui doivent figurer au traité de paix et qu'il ne saurait pas non plus s'agir de créer un Etat international supérieur aux autres Etats.

Il s'agit seulement de substituer le droit à la force dans le règlement des conflits internationaux.

PROPOS DE GUERRE

Economie domestique

Monsieur et Madame sont dans leur chambre. Monsieur, ayant fini de s'habiller, parcourt son journal en attendant Madame qui en est à ce point de sa toilette où, n'ayant plus rien à faire, les femmes n'en finissent pas de finir. Elle essaie des chapeaux qu'elle tire l'un après l'autre de son armoire à glace. Et cette conversation s'engage :

— Décidément, mon chéri, il faut que je me fasse faire un chapeau.

— Encore !

— Encore, tu trouves ?... Veux-tu me dire ce que j'ai fait faire cette année ?... Tu ne sais pas ? Naturellement, tu ne fais attention à rien... ce qui ne t'empêche pas de critiquer.

— Je ne critique pas ; j'ai dit « encore » parce qu'il me semble qu'il n'y a pas quinze jours que tu m'as demandé comment je trouvais ton nouveau chapeau.

— D'abord, il y a plus de quinze jours ; ensuite, ce n'était pas un chapeau neuf, c'était une réparation. J'avais fait draper mon canotier. La modiste me l'a complètement raté... D'ailleurs, elles le font exprès de rater les réparations. Aussi c'est fini : je ne ferai plus que deux chapeaux par an, s'il le faut, mais je n'aurai plus que du neuf ; tout compte fait, c'est encore plus économique.

— Tu as déjà dit ça l'année dernière.

— Est-ce ma faute si la mode change tous les mois ?

— Oh ! la mode, la mode... En temps de guerre, il n'y a pas de mode.

— Quand la guerre dure six mois, pas quand elle dure quatre ans.

— Ce n'est pas ma faute.

— Ni la mienne.

— D'ailleurs, il faut bien que les modistes gagnent leur vie.

— Elles pourraient faire autre chose... Toutes les femmes ne font pas des chapeaux.

— Comme c'est malin ce que tu dis là.

— Je ne sais pas si c'est malin, mais je te préviens gentiment, ma petite amie, que nous devons faire des économies, n'étant pas des nouveaux riches... Commande-toi encore un chapeau, si c'est indispensable, mais après celui-là, fini, bouclé !

— Oh ! ne te fâche pas. J'ai compris... Je ne suis pas une linotte. Pour te le prouver, voici ce que je te propose. Nous allons louer une campagne quelque part. Tu m'achèteras une petite voiture avec un âne : nous inviterons quelques bons amis et on ne nous verra plus jusqu'à l'hiver... J'userai toutes mes vieilles robes, mes vieux souliers, et un seul chapeau me suffira... Tu vois que je suis raisonnable.

ANDRE NEGIS.

1.424e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 25 Juin.

Le gouvernement fait, à 14 heures, le communiqué officiel suivant :

Au nord de l'Aisne, après un violent bombardement, un combat à la grenade s'est engagé dans les ouvrages conquis par nous, hier, au nord-est de Le Port.

Notre front a été intégralement maintenu.

Actions d'artillerie assez vives, dans la région de Faverolles et de Corcy.

Nous avons exécuté, en Wœvre et en Lorraine, trois coups de main qui nous ont valu une vingtaine de prisonniers.

LA GUERRE

Le calme continue sur notre front

Les Italiens ont repassé la Piave à la poursuite des Autrichiens en déroute

Paris, 25 Juin.

Les ministres réunis ce matin en Conseil à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré, se sont entretenus de la situation militaire et diplomatique.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 25 Juin.

Nous pouvons répéter, et c'est même un devoir à propos de la victoire italienne, qu'il ne suffit pas de vaincre et qu'il importe surtout d'exploiter la victoire. Cela est une vérité de tous les temps. Mais jamais, depuis que le monde est monde, et que le fléau de la guerre sévit, jamais l'application de ce principe n'est apparue plus impérieusement nécessaire qu'aujourd'hui.

L'Allemagne, mettant à profit toutes les ressources que lui laisse la débâcle russe, cherche à nous battre définitivement sur le front occidental dans les semaines qui vont suivre. Elle sait que passé ce délai, l'intervention de plus en plus formidable des troupes américaines entraînera sa défaite totale. Elle veut donc profiter des chances qui lui restent en nous livrant la bataille décisive, tandis qu'elle en a encore les moyens ou qu'elle croit les avoir.

Mais voici qu'à la veille de ce formidable engagement, l'Italie refoule l'Autrichien sur son sol. Et cet heureux événement survient à l'heure où la disette, pour ne parler que de cette cause, révolte et accable l'Autriche-Hongrie.

Les Alliés italiens vont-ils se borner à leur effort méritoire et libérateur ? Leur tactique se rattache à la conduite générale de la guerre. Les armées italiennes devraient mettre à profit la situation difficile de l'armée et du peuple ennemis pour prendre l'offensive et pour la poursuivre jusqu'à l'écrasement de l'adversaire. S'il ne le font pas, c'est que l'unité de direction dans l'Entente n'est pas réalisée. Or, elle s'imposerait avec une force inéluctable, à cette heure.

Tandis que l'Autriche-Hongrie râle, la Bulgarie et la Turquie se regardent comme deux dogues qui veulent le même os.

Un frisson de révolte secoue la Sibérie ; des grèves et des émeutes mettent l'Ukraine à sang.

Le Japon attend l'arme au pied un signal qui ne vient pas.

Oui ou non, l'Entente s'entend-elle ? Oui ou non, à cette minute où on ne peut gagner la guerre, est-on capable d'avoir un plan général sur lequel Paris, Londres, Washington, Rome, Tokio sont d'accord ? Est-on décidé à créer l'organisme unique de direction de la guerre et le commandement unique sur l'unité de front ?

A force de ne parler que des conditions de paix, on éloigne celle-ci. On la rend plus onéreuse. Il est effrayant de constater que les gouvernements également bien intentionnés ne parviennent pas à comprendre que, pour avoir la paix, la plus rapide et la plus honorable, il faut tout subordonner à la victoire la plus proche.

Nous sommes à une heure où une action énergique de l'Entente pourrait tout précipiter. Perdrons-nous cette occasion ? Je me refuse encore à le croire.

MARIUS RICHARD.

Contre la Guerre sous-marine

Les marins anglais et le boycottage des Allemands

Paris, 25 Juin.

M. Havelock Wilson a adressé à M. Poincaré, au nom de la Ligue Maritime marchande britannique, le télégramme suivant :

J'ai l'honneur, au nom des marins et des mécaniciens de la vieille Angleterre, de vous présenter, Monsieur le Président, nos remerciements les plus vifs pour votre dénonciation des conditions de la nation la plus favorisée à l'égard de nos ennemis après la guerre. Nous autres marins, nous sommes pour la guerre à outrance et la juste punition du Boche. Nous avons décidé de naviguer dans les mers sans un seul Allemand dans nos équipages et de ne porter aucune marchandise allemande. Les Allemands ont assassiné honteusement 1.500 marins non combattants. Tout Anglais patriote, homme et femme, se joint à nous dans la résolution fixe de punir le Boche pour ses crimes contre l'humanité.

M. Wilson rappelle que lors de la fondation de la Ligue Maritime marchande, le boycottage de l'Allemagne fut décidé jusque deux ans après la guerre. Il fut décidé, en outre, d'y ajouter un « envoi » pour chaque crime additionnel contre de non combattants. Le total atteint maintenant cinq ans et huit mois.

M. Wilson demande à M. Rivelli, chef de la Ligue des Marins Français, de prendre l'initiative d'un pareil mouvement, lui promettant l'appui de 250.000 marins et de 200.000 travailleurs de la terre en Grande-Gretagne.

L'Offensive allemande sur notre front

Communiqué officiel anglais

25 Juin (après-midi).

La nuit dernière, à Neuville-Vitasse, des troupes canadiennes ont exécuté un raid sur les tranchées ennemies et ramené vingt-deux prisonniers et six mitrailleuses.

Au cours d'une attaque heureuse, au sud de la Scarpe, nous avons fait quelques prisonniers et pris une mitrailleuse.

Pendant la nuit, l'artillerie ennemie a été active entre Villers-Bretonneux et Morlancourt, au sud d'Avion et à l'ouest de Merville, et a fait amplement usage d'obus toxiques.

Soyons prêts pour la future attaque allemande

Paris, 25 Juin.

*M. Marcel Sembat écrit dans l'*Heure :

Puisque nous entendons l'un des chefs des gouvernements alliés, Lloyd George, nous déclarer solennellement à Londres, que nous sommes sous le coup d'une menace imminente, que le sort de cette campagne peut en dépendre, nous en tirons cette assurance, que les gouvernements et les états-majors de l'Entente sont avertis et sur leurs gardes ?

Lloyd George ajoute que jamais les Alliés n'ont été en meilleure posture pour y faire face. Parole de confiance, après laquelle on n'aurait plus le droit de nous parler de surprise ! Veillons donc ! et que notre joie de la grande victoire italienne nous excite à cette vigilance, car elle nous permettra seule d'espérer pour nous un succès pareil.

Les Italiens repoussent brillamment les assauts allemands

Paris, 25 Juin.

Le secteur du front français tenu par les troupes italiennes a été de nouveau attaqué dans la nuit du 23 au 24 juin, sur trois points différents. Les Allemands ont cherché à envelopper la position d'une part par la vallée de l'Ardre, de l'autre par le bois des Eclisses.

Après trois heures d'une lutte opiniâtre, nos alliés ont entièrement rétabli la situation. Une compagnie de arditi (les hardis, c'est-à-dire les compagnies d'assaut) s'est particulièrement distinguée au cours de cette opération. Cette unité de troupes spéciales, dite des flammes noires, était partie en reconnaissance, lorsque l'ennemi a déclanché son attaque.

Les patrouilles lancées en avant renoncèrent aussitôt à leur mission respective et rallièrent un point fixé à l'avance. Elles soutinrent de vifs combats à la grenade sur la ligne qui défendait la vallée de l'Ardre par la route Chaumizi-Sorci. Ils dûrent enfin se replier sur leurs positions de départ.

Tous les détachements qui avaient réussi à pénétrer dans le bois de Bligny sur une profondeur d'environ deux kilomètres furent rejetés, après avoir subi des pertes importantes.

LA QUESTION DE LA PAIX

Déclarations de Von Kuhlmann au Reichstag

L'Allemagne serait prête à écouter des propositions "honorables"

Bâle, 25 Juin.

Un télégramme de Berlin annonce que le secrétaire d'Etat von Khulmann a fait au Reichstag les déclarations suivantes :

L'alliance existant entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie doit être élargie et approfondie au triple point de vue politique, militaire et économique. Les liens politiques personnels qui nous unissent à la Bulgarie se resserrent également de plus en plus. Il n'existe pas de sérieux conflits d'intérêts avec la Turquie ni en Dobroudja, ni au Caucase.

En face des événements de Russie, nous devons prendre pour règle une observation attentive, une extrême prudence et, en ce qui concerne les affaires intérieures russes, une attitude réservée. Il n'est pas possible que la Courlande, la Livonie et l'Esthonie restent politiquement séparées. Il importe que ce groupement d'Etats soit reconnu diplomatiquement.

Le règlement de la question polonaise est l'une des principales tâches de l'avenir. Elle n'est pas sans importance pour les relations germano-austro-hongroises. Nous remercions le Danemark, la Hollande, la Suisse et l'Espagne de leur attitude à notre égard. Nos armées ont marché de victoires en victoires.

Nous pouvons espérer, pour l'été et l'automne, de nouveaux succès de nos armes.

En ce qui concerne la durée de la guerre, je n'ose même pas faire une vague prédiction. Personne en Allemagne n'a jamais aspiré à la domination mondiale ni voulu obtenir par la force la suprématie en Europe. Il se révèle de plus en plus que la faute principale est imputable à la Russie.

Quand finira la guerre ?

M. de Kulmann continue :

Mon avis est qu'il est impossible d'envisager avec certitude un moment dont on pourrait dire : à ce moment il faudra que la guerre finisse. L'œil doit guetter les facteurs politiques qui pourraient ouvrir d'éventuelles possibilités de paix.

Dans ce sens, je dois dire que malgré les brillants succès de nos armes, la volonté de faire la paix et la disposition de la conclure ne se sont encore nulle part manifestées clairement chez nos adversaires dans leurs milieux autorisés.

Le gouvernement allemand a fixé à plusieurs reprises son point de vue dans des manifestations destinées au public le plus étendu. Nos adversaires ne peuvent rien montrer qui puisse dans une certaine mesure faire suite à l'offre de paix allemande à la résolution de paix de cette Chambre ou à la réponse à la note du Pape. (Approbations au centre et à gauche.)

Les déclarations de nos adversaires particulièrement des hommes d'Etat anglais qui saisissent chaque occasion pour agir sur l'opinion publique en faveur de leurs idées et de leurs conceptions, ne laissent tomber encore aucune lueur de paix dans les ténèbres de ce drame de la guerre.

L'Allemagne n'a pas voulu la guerre : C'est la Russie

Je ne crois pas qu'il y ait un homme raisonnable en Allemagne qui ait jamais espéré ou désiré de cette guerre que l'Allemagne en puisse obtenir l'hégémonie mondiale. Je ne crois pas qu'un homme responsable en Allemagne et surtout l'empereur et le gouvernement impérial aient, ne fut-ce qu'un instant, pensé qu'ils pouvaient en déchaînant la guerre en Europe, s'assurer la domination du monde. L'idée de la domination du monde en Europe est une utopie. Cette guerre, on peut appliquer la parole de de Moltke que je viens précisément de citer : « Malheur à qui met l'Europe en feu », apparaît toujours plus clairement comme l'œuvre des dirigeants russes le résultat de leur peur de la révolution rendue toujours plus prochaine par la situation intenable du pays.

Je crois, et tout le monde peut le dire sans crainte d'être démenti par les découvertes et les recherches ultérieures, que la puissance qui a projeté et voulu la guerre, c'était la Russie.

Un coup de patte à la France

Que d'autres pays, parmi eux la France avec ses excitations à la guerre, aient joué aussi le pire rôle que la politique anglaise offre sous ce rapport des côtés très louches qu'en particulier l'attitude du gouvernement anglais dans les jours qui ont précédé la guerre devait renforcer la volonté guerrière de la Russie, la déchaîner, il y a de cela assez de preuves dans les pièces déjà publiées. Voilà pour les responsabilités de la guerre.

Mais je tiens pour utile et nécessaire de ne pas me borner seulement à nier, de ne pas dire seulement que l'affirmation de M. Balfour est une pure billevesée, sinon tout à fait une calomnie, mais encore je considère comme nécessaire de dire d'une façon simple, facile et compréhensible pour tous, ce que nous voulons d'une façon positive.

Les désirs de l'Allemagne

Nous voulons sur terre, pour le peuple allemand et il en est de même *mutatis mutantis* pour nos alliés dans l'intérieur des frontières tracées par l'histoire, vivre en sécurité, libres, forts, indépendants.

Nous voulons avoir au délà des mers des possessions répondant à notre grandeur, à l'étendue de nos capacités colonisatrices éprouvées ; nous voulons avoir la possibilité et la liberté de porter sur la mer libre notre commerce et notre trafic dans toutes les parties du monde. (Applaudissements au Centre et à Gauche).

Voilà les buts dont l'obtention est absolument une nécessité vitale pour l'Allemagne. (Approbations au Centre et à Gauche).

J'ai déjà dit, lors des débats antérieurs ici que l'intégrité absolue du territoire de l'Allemagne et de celui de ses alliés, était la condition préalable pour que des conversations de paix quelconques ou des négociations de paix se fassent.

La situation

J'ai dit alors que toutes les autres questions pouvaient être l'objet de délibérations et d'accords. Je crois que la situation est la même aujourd'hui.

Du côté anglais on nous reproche toujours de nouveau de ne pas être prêts à suivre l'invite anglaise de prendre position sur la question belge dans une discussion publique. Sur ce point, les idées fondamentales du gouvernement impérial diffèrent aussi de celles que les hommes d'Etat anglais nous prêtent.

Nous considérons la Belgique comme une des questions dans le groupe d'ensemble des questions, mais nous devons refuser de faire au sujet de la question belge des déclarations qui nous lieraient sans lier le moins du monde aussi nos adversaires (Approbations). D'ailleurs, M. Balfour a, par prudence, déjà ajouté que nous ne devions nullement croire qu'un accord sur la question belge satisferait tous les désirs de l'Angleterre. L'Entente s'est très sagement gardée de désigner les points sur lesquels elle veut encore faire valoir des demandes plus étendues et présenter des désirs. J'entends déjà présenter les arguments déjà fournis autrefois pour justifier de pareils désirs, que l'Angleterre ne peut pas avoir fait d'aussi grands sacrifices de vies humaines et matériel sans en retirer aussi pour elle un modeste bénéfice.

En ce qui concerne le cours vraisemblable des événements, le chancelier a déjà dit aussi que, étant donné l'état actuel des choses, il ne faut guère attendre de déclarations publiques, un progrès sensible sur le chemin de la paix.

L'Allemagne écouterait des propositions de Paix

Paris, 25 Juin.

Nous pouvons aussi de notre côté faire nôtres les paroles prononcées par M. Asquith, le 16 juin, en remplaçant les mots « gouvernement anglais » par les mots « gouvernement impérial ».

Le gouvernement impérial n'a pas fermé les portes pour des démarches dans le sens d'une paix honorable. Si une proposition nous est faite de quelque côté qu'elle vienne, si elle n'est pas conçue en termes vagues, mais si elle repose sur les bases solides, alors on ne s'adressera pas chez nous, j'en suis sûr, avec une belle proposition à l'oreille d'un sourd. Puisse cela être clair.

Von Kuhlmann continue :

Nous pouvons de notre côté faire cette déclaration avec le sentiment qu'elle couvre complètement et entièremnt notre politique. Si le moment pouvait être là — quand viendra-t-il (je ne voudrais pas à ce sujet me permettre une prophétie) — où les nations qui aujourd'hui se combattent, entreront en échange d'idées, avant tout il sera nécessaire, comme condition préalable, qu'on ait une certaine dose de confiance dans l'honnêteté et l'esprit chevaleresque réciproques.

Il ne faut pas de défiance avant tout pourparler

Aussi longtemps que toute ouverture est considérée par l'autre partie comme une offensive de paix et en tout cas, comme une entreprise déloyale pour semer la désunion entre les alliés, aussi longtemps que toute tentative de rapprochement sera aussitôt dénoncée de la manière la plus violente par les adversaires d'un rapprochement dans les différents pays, il sera impossible de voir comment peut être entamé un échange de vues quelconque, pouvant conduire à la paix. Sans un échange de vues de ce genre, étant donnée l'extension inouie de cette guerre de coalition, étant donné le nombre des puissances aussi transocéaniques qui y sont mêlées, on pourra à peine attendre par des décisions uniquement militaires et sans toutes négociations diplomatiques une conclusion absolue. (Approbations à Gauche, vifs mouvements d'attention).

Notre situation sur les champs de bataille, nos réserves inouïes en ressources militaires et accessoires, notre situation et notre détermination à l'intérieur nous permettent de tenir un semblable langage.

Un appel aux Alliés

Nous espérons que nos adversaires verront que, devant les moyens que nous avons à notre disposition, l'idée d'une victoire est une illusion et un rêve. Ils trouveront le moment voulu, comme M. Asquith l'attend de nous, le moyen de venir à nous avec des offres de paix conformes à la situation et suffisantes pour les nécessités vitales de l'Allemagne. (Vifs applaudissemnts.)

Les Auxiliaires seront rapprochés de leur domicile

Paris, 25 Juin.

Le ministre de la Guerre vient d'informer la Commission centrale de contrôle de la Chambre des députés qu'il avait envoyé aux autorités militaires des instructions concernant la stricte observation de l'application des circulaires relatives au rapprochement de leur domicile des hommes du service auxiliaire.

Le ministre de la Guerre a décidé que le rapprochement de son domicile devait devenir, pour l'auxiliaire, non pas l'exception, comme cela est actuellement, mais la règle et

---

Feuilleton du *Petit Provençal* du 26 Juin

— 172 —

LE COMTE DE

Monte-Cristo

TROISIEME PARTIE

— Nous reparlerons de cela plus tard et en détail, dit-il. Que dites-vous de la musique ?

— De quelle musique ?

— Mais de celle que vous venez d'entendre.

— Je dis que c'est de fort belle musique pour de la musique composée par un compositeur humain, et chantée par des oiseaux à deux pieds et sans plumes, comme disait feu Diogène.

— Ah çà ! mais, mon cher comte, il semblerait que vous pourriez entendre à votre caprice les sept chœurs du paradis ?

— Mais c'est un peu de cela. Quand je veux entendre d'admirable musique, vicomte, de la musique comme jamais l'oreille mortelle n'en a entendu, je dors.

— Eh bien ! mais vous êtes à merveille ici ; dormez, mon cher comte, dormez, l'Opéra n'a pas été inventé pour autre chose.

— Non, en vérité, votre orchestre fait trop de bruit. Pour que je dorme du sommeil dont je vous parle, il me faut le calme et le silence, et puis une certaine préparation...

— Ah ! le fameux hatchis ?

— Justement, vicomte, quand vous voudrez entendre de la musique, venez souper avec moi.

— Mais j'en ai déjà entendu en y allant déjeuner, dit Morcerf.

— A Rome ?

— Oui.

— Ah ! c'était la guzla d'Haydée. Oui, la pauvre exilée s'amuse quelquefois à me jouer des airs de son pays.

Morcerf n'insista point davantage ; de son côté, le comte se tut.

En ce moment la sonnette retentit.

— Vous m'excusez ? dit le comte en reprenant le chemin de sa loge.

— Comment donc !

— Emportez bien des choses pour la comtesse G... de la part de son vampire.

— Et à la baronne ?

— Dites-lui que j'aurai l'honneur, si elle le permet, d'aller lui présenter mes hommages dans la soirée.

Le troisième acte commença. Pendant le troisième acte le comte de Morcerf vint, comme il l'avait promis, rejoindre madame Danglars.

Le comte n'était point un de ces hommes qui font révolution dans une salle ; aussi personne ne s'aperçut-il de son arrivée que ceux dans la loge desquels il venait prendre une place.

Monte-Cristo le vit cependant, et un léger sourire effleura ses lèvres.

Quant à Haydée, elle ne voyait rien tant que la toile était levée ; comme toutes les natures primitives, elle adorait tout ce qui parle à l'oreille et à la vue.

Le troisième acte s'écoula comme d'habitude ; mesdemoiselles Noblet, Julie et Leroux exécutèrent leurs entrechats ordinaires ; le prince de Grenade fut défié par Robert-Mario ; enfin ce majestueux roi que vous savez fit le tour de la salle pour montrer son manteau de velours, en tenant sa fille par la main ; puis la toile tomba, et la salle se dégorgea aussitôt dans le foyer et les corridors.

Le comte sortit de sa loge, et un instant après apparut dans celle de la baronne Danglars.

La baronne ne put s'empecher de jeter un cri de surprise légèrement mêlé de joie.

— Ah ! venez donc, monsieur le comte ! s'écria-t-elle, car, en vérité, j'avais hâte de joindre mes grâces verbales aux remerciements écrits que je vous ai déjà faits.

— Oh ! madame, dit le comte, vous vous rappelez encore cette misère ? je l'avais déjà oubliée, moi.

— Oui ; mais ce qu'on n'oublie pas, monsieur le comte, c'est que vous avez le lendemain sauvé ma bonne amie madame de Villefort du danger que lui faisaient courir ces mêmes chevaux.

— Cette fois encore, madame, je ne mérite pas vos remerciements ; c'est Ali, mon Nubien, qui a eu le bonheur de rendre à madame de Villefort cet éminent service.

— Et est-ce aussi Ali, dit le comte de Morcerf, qui a tiré mon fils des bandits romains ?

— Non, monsieur le comte, dit Monte-Cristo en serrant la main que le général lui tendait, non ; cette fois je prends les remerciements pour mon compte ; mais vous me les avez déjà faits, je les ai déjà reçus, et, en vérité, je suis honteux de vous retrouver encore si reconnaissant. Faites-moi donc l'honneur, je vous prie, madame la baronne, de me présenter à mademoiselle votre fille.

— Oh ! vous êtes tout présenté, de nom du moins, car il y a deux ou trois jours que nous ne parlons que de vous. Eugénie, continua la baronne en se retournant vers sa fille, monsieur le comte de Monte-Cristo !

Le comte s'inclina : mademoiselle Danglars fit un léger mouvement de tête.

— Vous êtes là avec une admirable personne, monsieur le comte, dit Eugénie ; est-ce votre fille ?

— Non, mademoiselle, dit Monte-Cristo étonné de cette extrême ingénuité ou de cet étonnant aplomb : c'est une pauvre Grecque dont je suis le tuteur.

— Et qui se nomme ?...

— Haydée, répondit Monte-Cristo.

— Une Grecque ! murmura le comte de Morcef.

— Oui, comte, dit madame Danglars ; et dites-moi si vous avez jamais vu à la cour d'Ali-Tebelin, que vous avez si glorieusement servi, un aussi admirable costume que celui que nous avons là devant les yeux.

— Ah ! dit Monte-Cristo, vous avez servi à Janina, monsieur le comte ?

— J'ai été général-inspecteur des troupes du pacha, répondit Morcef, et mon peu de fortune, je ne le cache pas, vient des libéralités de l'illustre chef albanais.

— Regardez-donc ! insista madame Danglars.

— Où celà ? balbutia Morcef.

— Tenez ! dit Monte-Cristo.

Et, enveloppant le comte de son bras, il se pencha avec lui hors la loge.

En ce moment, Haydée, qui cherchait le comte des yeux, aperçut sa tête pâle près de celle de Morcef, qu'il tenait embrassé.

Cette vue produisit sur la jeune fille l'effet de la tête de Méduse : elle fit un mouvement en avant comme pour les dévorer tous deux du regard, puis, presque aussitôt elle se rejeta en arrière en poussant un faible cri, qui fut cependant entendu des personnes qui étaient les plus proches d'elle et d'Ali, qui aussitôt ouvrit la porte.

— Tiens, dit Eugénie, que vient-il donc d'arriver à votre pupille, monsieur le comte ? On dirait qu'elle se trouve mal.

— En effet, dit le comte, mais ne vous effrayez point, mademoiselle : Haydée est très nerveuse et par conséquent très sensible aux odeurs : un parfum qui lui est antipathique suffit pour la faire évanouir ; mais, ajouta le comte en tirant un flacon de sa poche, j'ai là le remède .

Et, après avoir salué la baronne et sa fille d'un seul et même salut, il échangea une dernière poignée de main avec le comte et avec Debray, et sortit de la loge de madame Danglars.

Quand il rentra dans la sienne, Haydée était encore fort pâle ; à peine parut-il qu'elle lui saisit la main.

Monte-Cristo s'aperçut que les mains de la jeune fille étaient humides et glacées à la fois.

— Avec qui donc causais-tu là, seigneur ? demanda la jeune fille.

— Mais, répondit Monte-Cristo, avec le comte de Morcef, qui a été au service de ton illustre père, et qui avoue lui devoir sa fortune.

— Ah ! le misérable ! s'écria Haydée, c'est lui qui l'a vendu aux Turcs ; et cette fortune, c'est le prix de sa trahison. Ne savais-tu donc pas cela, mon cher seigneur ?

— J'avais bien déjà entendu dire quelques mots de cette histoire en Epire, dit Monte-Cristo, mais j'en ignore les détails. Viens, ma fille, tu me les donneras, ce doit être curieux.

— Oh ! oui, viens, viens ; il me semble que je mourrais si je restais plus longtemps en face de cet homme .

Et Haydée, se levant vivement, s'enveloppa de son burnous de cachemire blanc brodé de perles et de corail, et sortit vivement au moment où la toile se levait.

— Voyez si cet homme fait rien comme un autre ! dit la comtesse G... à Albert, qui était retourné près d'elle ; il écoute religieusement le troisième act ede *Robert*, et il s'en va au moment où le quatrième va commencer.

XVI

LA HAUSSE ET LA BAISSE

Quelques jours après cette rencontre, Albert de Morcef vint faire visite au comte de Monte-Cristo dans sa maison des Champs-Elysées, qui avait déjà pris cette allure de palais, que le comte, grâce à son immense fortune, donnait à ses habitations même les plus passagères.

Il venait lui renouveler les remerciements de madame Danglars, que lui avait déjà apportés une lettre signée baronne Danglars, née Hermine de Servieux.

(La suite à demain.) ALEXANDRE DUMAS.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas le traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

Voir le film Monte-Cristo *dans les Cinémas passant les vues* Pathé frères.

que des sanctions seraient prises lorsqu'une mutation aurait été refusée sans que l'autorité responsable puisse prouver une nécessité absolue de service.

L'Offensive autrichienne contre l'Italie

La déroute de l'ennemi est complète

Turin, 25 Juin.

La déroute de l'ennemi est complète. Le courant de la Piave entraîne d'innombrables cadavres. Les pointes de la cavalerie italienne s'avancent déjà sur la rive gauche.

L'empereur Charles, qui attendait à Udine le résultat de la bataille, doit constater la défaite de l'armée de Boroevic qui espérait conquérir Venise, comme il avait déjà assisté à l'échec de l'armée de Conrad, clouée sur le front des montagnes dès le début de l'offensive.

Selon le correspondant du *Secolo*, les pertes totales de l'ennemi sont de deux cent mille hommes hors de combat. Certaines divisions ont perdu les deux tiers de leurs effectifs : les formations tactiques allemandes, adoptées par le commandement autrichien, ont été complètement désorganisées.

La presse italienne, tout en exaltant cette magnifique victoire, met l'opinion publique en garde contre un optimisme excessif, car l'ennemi avant d'avouer sa défaite totale, pourrait encore bien tenter, avec les Allemands, une nouvelle offensive sur le front des montagnes.

Le *Corriere della Sera* demande si l'envoi de divisions allemandes au secours des Autrichiens n'obligerait pas les Alliés à concentrer leurs efforts sur le front italien. Etant donné la situation intérieure de l'Autriche, les résultats pourraient être sensationnels et décisifs.

Le développement de la lutte

Milan, 25 Juin.

D'après des renseignements qui ne sont pas officiels, la lutte continue ce matin entre les troupes autrichiennes et les troupes italiennes qui ont passé à leur tour la Piave. Il est difficile de dire quel sera le développement des opérations qui se déroulent sur la rive orientale du fleuve, d'autant plus que, si la censure militaire en laissé publier la nouvelle par les journaux et la laisse transmettre à l'étranger, le commandement suprême, de son côté, garde à ce sujet une entière réserve.

Pendant la nuit, s'est poursuivie la marche en avant de l'artillerie italienne sur la rive occidentale de la Piave. Un officier supérieur arrivé ce matin du champ de bataille, à Milan, a déclaré : l'action offensive italienne a commencé après une très violente préparation d'artillerie qui a détruit presque tous les ponts, à l'exception d'un seul.

Quand ces résultats furent atteints, l'infanterie bondit par vagues, enveloppant l'ennemi, le rejetant contre le fleuve. Ce fut le spectacle le plus terrible que j'aie vu dans ma vie. Les Autrichiens qui se trouvaient sur la rive droite de la Piave furent littéralement décimés par notre artillerie et massacrés par nos fantassins. La Piave, enflée, charriait des milliers de cadavres.

Un télégramme du roi d'Italie à M. Poincaré

Paris, 25 Juin.

En réponse aux félicitations qu'il avait envoyées au roi d'Italie, le président de la République a reçu le télégramme suivant :

Je vous remercie pour les félicitations amicales que vous avez bien voulu m'exprimer, à l'occasion des succès remportés contre l'ennemi commun, par l'armée italienne, dont la fraternité d'armes avec l'armée française s'affermit sur les champs de bataille de nos deux pays.

Signé : VITTORIO-EMANUELE.

Le Voyage de Ludendorff à Vienne

Paris, 25 Juin.

Rien ne saurait mieux souligner la gravité de la défaite autrichienne que le voyage inopiné de Ludendorff à Vienne. Cette visite est dans les circonstances présentes une espèce de révélation nouvelle parce que officielle des embarras inextricables au milieu desquels se débat l'allié du Danube, faillite militaire, faillite économique, faillite politique. L'Allemagne a compris l'importance du coup qui l'atteindrait si l'Autriche tombait en décomposition et elle expédie son chef d'état-major général à Vienne, devenu le personnage le plus considérable de l'empire pour tenter le renflouement de son partenaire à bout de souffle. L'appui que Ludendorff apportera à l'Autriche, ne peut se traduire pour être effectif que par un affaiblissement de la situation militaire de l'Allemagne sur le front franco-britannique. La victoire de la Piave étend ainsi ses conséquences à l'ensemble des opérations en Occident.

Durazzo bombardé par des avions italiens

Rome, 25 Juin.

Le bureau du chef d'état-major de la marine communique la note suivante :

Nos hydravions ont bombardé, le 23 juin, Durazzo. Un grand vapeur a été atteint en plein. Des incendies ont été allumés près des hangars ennemis. En dépit d'un violent feu anti-aérien, tous nos appareils sont rentrés indemnes à leur base.

Dans la matinée du 24, le bombardement aérien de Durazzo a été renouvelé, avec les mêmes résultats heureux. En même temps des appareils britanniques, exécutant un vol de reconnaissance de Cattaro, ont livré combat à des appareils ennemis de chasse qui s'étaient élevés et en ont frappé un, qu'on a vu tomber désemparé. Les appareils britanniques et les appareils italiens sont tous rentrés indemnes.

Au Conseil des Ministres

Paris, 25 Juin.

Au Conseil des ministres tenu ce matin, M. Clemenceau, président du Conseil, a fait signer par le président de la République le décret par lequel le département de la Seine est rattaché à la zone des armées.

Sur la proposition du ministre du Blocus, le Conseil a ratifié un projet d'accord intervenu entre les gouvernements alliés et le gouvernement suédois.

Le ministre du Travail a soumis à la signature du président de la République un projet de loi relatif aux modifications à apporter à la législation de la caisse des retraites pour la vieillesse.

Le ministre des Finances a remis au président de la République le premier rapport trimestriel sur l'exécution de la loi du 3 avril 1918 réglementant l'exportation des capitaux. Ce rapport sera publié au *Journal Officiel*.

M. Klotz a été autorisé à déposer sur le bureau de la Chambre un projet de loi tendant à permettre au porteur de barrer et de domicilier les Bons de la défense nationale.

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 25 Juin.

La séance est ouverte à 3 h. 15, sous la présidence de **M. Paul Deschanel.**

M. Deschanel prononce l'éloge funèbre de M. Georges Lebail Maignan, député de la 1re circonscription de Quimper.

Les crédits provisoires

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant ouverture sur l'exercice 1918, de crédits provisoires concernant les dépenses militaires et les dépenses exceptionnelles des services civils et applicables au 3e trimestre de 1918.

M. Brousse dénonce la politique du gaspillage

M. Emmanuel Brousse apporte une série de faits de gaspillage ou d'abus financiers tels que maintien de fonctionnaires nombreux de départements envahis où ces fonctionnaires, par conséquent, ne peuvent se rendre. Hausse excessive de certains changes de pays neutres tels que celui de l'Espagne. Il y a à l'intérieur, 2.000 officiers de plus que dans la zone des armées, bien qu'il y ait 500.000 hommes de moins. (Exclamations)

Malgré nos protestations réitérées, les automobiles militaires sont employées à tort et à travers.

M. Paul Poncet. — Ce sont les inspecteurs qui dépensent l'essence dans leurs tournées pour réprimer les abus.

M. E. Brousse proteste contre le fait que le nombre des officiers au grand quartier général ne fait qu'augmenter. Il énumère les emplois d'officiers qu'il juge inutile, notamment celui de sous-intendant colonial Des postes inutiles sont maintenus par des officiers pour embusquer des camarades. Trop d'officiers mis à la retraite sont réintégrés peu après. Le badernisme a assez fait de mal à ce pays. (Mouvements divers, applaudissements)

L'administration de la Guerre devrait comprendre que la guerre a tout changé et ne pas persister dans ses errements.

Le président de la Commission des économies reproche au ministère de l'Armement de laisser inachevés des bâtiments élevés à grands frais, de faire fabriquer des engins inutilisables.

Puis il critique l'administration de la Marine à Port-Vendres. Deux officiers de marine donnent des ordres contradictoires. Ainsi un bâtiment refusé à Port-Vendres s'échoua non loin de là. Une grande quantité de farine fut perdue. (Exclamations).

M. Brousse se plaint encore que certains officiers fautifs n'aient été l'objet d'aucune sanction. Dans ce pays si riche en héroïsme militaire, on manque trop souvent de courage civique. Messieurs les ministres, renoncez à toute pensée de camaraderie, frappez les fautifs et ne songez qu'aux intérêts supérieurs de la Patrie.

M. de Kerguezec signale des abus dans la marine

M. de Kerguezec, rapporteur du budget de la Marine, assure aussi que des officiers de cette armée n'ont trop souvent que des fonctions purement honorifiques de complaisance.

Pourquoi tant de contre-amiraux en surnombre. Ces nominations sont-elles justifiées par des actions d'éclat, par des victoires ? Non, elles ont été faites simplement parce qu'il était plus facile de nommer quatre contre-amiraux que d'en choisir deux. (Mouvements). La Commission du budget ne refuse rien pour la Défense Nationale, mais elle n'entend consentir que les dépenses justifiées.

M. de Kerguezec se plaint amèrement que la Marine se soit refusée au rajeunissement des cadres. L'aviation maritime a particulièrement souffert des fautes de l'état-major. Le ministère de la Marine, au lieu de mettre à la tête des services de jeunes aviateurs éprouvés, a choisi des chefs incompétents, vieux, fatigués. (Mouvements).

M. de Kerguezec, s'adressant à M. Georges Leygues, ministre de la Marine, déclare que toutes les fautes ne sont pas imputables à ses prédécesseurs, mais que lui-même a sa part de responsabilité. La Chambre écoute dans le plus grand calme le réquisitoire du rapporteur de la Marine.

M. de Kerguezec préconise le renforcement du corps du contrôle de la Marine. C'est, dit-il, l'auxiliaire le plus précieux du Parlement. Il se plaint qu'aucun contrôleur n'ait été envoyé par la Marine dans les bases navales de la Méditerranée orientale. Il fallut de nombreuses interventions de la Commission du budget pour que le contrôle s'exerçât. Le rapporteur estime qu'il y eut des gaspillages énormes dans l'aviation maritime dont le budget dépasse le budget initial de la Marine elle-même. Sur un budget de 500 millions, vous auriez pu, en exerçant votre contrôle, économiser de 80 à 100 millions par an. Nous nous faisons honneur d'avoir préconisé le développement de l'aviation maritime. Nous nous sommes heurtés aux préjugés de votre état-major. Aussi, avons-nous eu un an de retard, malgré les centaines de millions dépensés. Des dépenses folles furent engagées. Il accuse la Marine d'avoir gaspillé des sommes énormes pour la construction de champs d'aviation appelés à disparaître.

M. de Kerguezec se plaint que la Commission du budget ait rencontré la plus grande mauvaise volonté de la part des services de la Marine, lorsqu'elle a voulu exercer son contrôle.

Le rapporteur raconte qu'ayant demandé des renseignements à un amiral, le ministère garda deux mois la réponse de cet officier avant de la faire parvenir à la Commission du budget.

M. Georges Leygues fait des gestes de dénégation.

M. de Kerguezec signale qu'un service de la Marine avait engagé, sans consulter qui que ce soit, une dépense de 650.000 francs. La Commission du budget s'est toujours élevée contre de pareils procédés. Nous n'acceptons pas que vous présentiez le budget de la Marine dans un seul chapitre : dépenses imprévues, trois milliards.

M. de Kerguezec oppose la jeune marine au vieil état-major qui, dit-il, s'est trompé sur tout. Il y a deux ans et demi, nos sept grands navires n'avaient pas les munitions de remplacement indispensables. Vous avez engagé l'avenir de notre marine pour des années et des années. On n'a pas construits autant de sous-marins qu'on l'eût souhaité. Vous croyez encore, dit-il, aux grandes luttes des escadres périmées. Ouvrez toutes grandes les fenêtres de votre administration. Voyez les progrès. Ce n'est pas votre procès, Monsieur le ministre, que j'ai entrepris. Il faut aller vers des formules nouvelles. Que chacun prenne ses responsabilités. Il n'y a pas eu de Limoges maritime. Un seul officier de marine a été *limogé*. Il avait peut-être manqué à la discipline mais il avait voulu dénoncer au Parlement un des plus grands scandales de la guerre. Introduisez dans votre administration le sentiment de la responsabilité. J'ai fait une enquête sur ce que l'on a appelé l'assassinat du *Kléber*. Aucune sanction n'a été prise. Un officier que son incapacité avait fait relever de son poste d'administrateur reçoit à Paris un poste de choix. Pourquoi ? Pour des questions de sentiment, paraît-il. Ni responsabilité, ni sanction. Il faut que cela cesse.

A la vieille marine qui s'éteint, doit succéder la jeune marine. (Applaudissements).

Le ministre de la Marine à la tribune

M. Georges Leygues monte à la tribune. — Sans aucun document il répond au rapporteur. Je ne peux laisser l'opinion publique et l'opinion parlementaire sous l'impression pénible des dernières paroles de M. Kerguezec.

Je ne me plains pas de la passion patriotique que M. de Kerguezec a apportée dans ses critiques mais les événements prouvent que cette marine qui s'éteint vit, au contraire, une vie magnifique qui étonne le monde. (Applaudissements). Cette marine a accompli une œuvre admirable. Nous nous étions laissés prendre aux protestations pacifiques de nos ennemis et après la déclaration de guerre la marine a été sacrifiée pendant deux ans pour satisfaire les besoins de la guerre. Le péril mortel était sur le front de terre, ce n'est qu'en 1916 qu'est apparu le véritable péril de mer. Un effort immense a été alors tenté et réalisé, il a si bien donné les résultats qu'on attendait que, joint aux efforts des marines anglaise et américaine, il a maîtrisé la guerre sous-marine. (Vifs applaudissements).

Si les Allemands avaient continué à couler une moyenne de 600.000 tonnes par mois, les soldats et les céréales n'arriveraient pas par torrents sur notre front. Depuis sept ou huit mois, un effort immense a été tenté pour garder aux Alliés la maîtrise des mers et pour assurer notre ravitaillement.

M. de Kerguezec m'a reproché d'avoir nommé quatre vice-amiraux. Je l'ai fait parce que j'y étais obligé par l'intérêt national. Les vice-amiraux Amet et Sagot du Vauroux ont été nommés parce que nous avons dû créer de nouvelles divisions en Méditerranée orientale pour répondre à des éventualités nouvelles.

Quant aux vice-amiraux Salaun et Schverer, ils dirigent notre aviation maritime.

M. Georges Leygues fait un vif éloge des amiraux qui, pour combattre les sous-marins font des services d'enseignes de vaisseau, naviguant sur des bateaux de 50 tonnes (Applaudissements).

M. de Kerguezec. — Je n'ai pas critiqué les personnalités. Ceux qui vous inspirent n'ont pas compris les problèmes de la marine moderne.

M. Leygues. — Si vous proposez à la Chambre de se constituer en Comité secret, je suis à votre entière disposition (Mouvements). Vous me reprochez de n'avoir pas pris de sanctions. J'en ai pris, j'ai récompensé ceux qui ont dirigé la guerre sous-marine et je suis resté dans la légalité.

D'autre part, je ne comprends pas la critique de M. de Kerguezec qui me reproche d'engager la politique navale de la France. Nous construisons au jour le jour des petits navires qui répondent aux nécessités de l'heure actuelle. Que M. de Kerguezec me permette de dire qu'il ne sait pas plus que nous quelle sera la politique navale de la France après la guerre. Personne ne sait quelle politique naîtra de la paix. Nous avons assez de soucis à travailler à préparer la victoire à l'heure présente.

En terminant le ministre invite M. de Kerguezec à l'entretenir à l'avenir des critiques qu'il pourrait avoir à formuler. Il l'écoutera avec toute l'attention qu'il a le droit de demander.

M. de Kerguezec. — Ne m'obligez pas à des révélations que je ne veux pas faire jusqu'au jour prochain je l'espère où la Chambre se constituera en Comité secret (Applaudissements à Gauche).

L'amiral Bienaimé rend hommage à la marine qui, prête à combattre en 1914, a fait largement son devoir pendant la guerre et a vaincu les sous-marins allemands avec le concours de nos alliés. La guerre sous-marine est morte; il pourra y avoir quelques accidents, mais la piraterie allemande est vaincue. Il est regrettable que notre marine ait été attaquée.

M. de Kerguezec. — Qui a attaqué la marine ?

L'amiral Bienaimé. — Quand on touche à leurs chefs, on touche aux marins.

M. de Kerguezec. — N'avez-vous pas touché à l'amiral de Lapeyrère ? Ne l'avez-vous pas attaqué et n'avons-nous pas dû dire au ministre : S'il est coupable, fusillez-le, sinon défendez-le (Vifs applaudissements à Gauche)..

L'amiral Bienaimé. — J'ai accompli un devoir. D'autres rapports plus sévères sont venus confirmer les miens. Le moment n'est pas venu de les produire.

L'incident est clos.

La discussion générale du projet est close.

Un amendement de M. Honorat prévoyant un crédit de 120.000 francs pour l'enseignement des langues alliées, est adopté.

Un amendement tendant à diminuer de 300.000 francs le crédit demandé pour « modifications aux uniformes de la gendarmerie », est adopté, malgré une observation de M. Poncet, qui dit « augmentez les soldes des gendarmes si vous le voulez, mais ne demandez pas 300.000 francs pour donner 50 kilomètres de galons.

La séance est renvoyée à jeudi 3 heures.

La séance est levée à 7 h. 30.

L'Affaire Malvy

M. Dubost convoque les sénateurs

Paris, 25 Juin.

Le président du Sénat, M. Antonin Dubost, a convoqué par télégramme tous les sénateurs à une réunion plénière qui aura lieu jeudi, à deux heures et demie, avant la séance.

Dans cette réunion, il consultera ses collègues sur la date à laquelle il conviendrait de réunir la Haute-Cour.

LES EXAMENS

Certificat d'Etudes primaires

1er, 3e, 4e ET 5e CANTONS

Sont définitivement admises :

1re Commission. — Mlles Agostini, a. b., Alfonsi, a.b., Allani, a. b., Bagala, Bagarry, Bastelica, Brémond, Belluomini, a. b., Bernardi, a. b., Bozzo, a. b., Caratini, a. b., Casanova, a. b., Cassini, a. b., Cienzo, a. b., Cimino, b., Corgnier, a. b., Corti, a. b., Cuixart, b. d'Afonto, Debonne, Dégliesporti, a. b., Delolo, a. b., Daminichini, a. b., Guérard, a. b., Gueyroard, b., Guiglielmi, a. b., Pascio, a. b., Ferrari, a. b., Itié, a. b., Jaccarino, a. b., Martin, b. Migliori, a. b., Natta, Niollon, a. b., Padovani, Panciulo, a. b., Parsi, a. b., Pugliere, b., Ravel, a. b., Reiniche, Rubens, a. b., Simonet, a. b., Tardieu, a. b., Zirpolo, a. b.

2e Commission. — Alessandri, b., Amblard, Angélini, a. b., Aurenti, a. b., Barnéoud, a. b., Bartolini, a. b., Bastélica, Bastiani, a. b., Berthomieu, a. b., Barthélemy, b., Birra, a. b., Cantini, Cattani, a. b., Casséli, a. b. Cepollini, a. b., Cianfanelli, a. b. Costa, a. b., Dumas, a. b., Erre, a. b., Fluchaire, a. b., Franceschini, a. b., Gallo, a. b., Ghirardi, Gignac, a. b., Giovanetti, a. b., Gourdan, Jaquier, a. b., Lageard, Le Roux,b., Malberti, a. b., Marinari, Marty, a. b., Mireur, a. b., Morganti, a. b., Mouton, a. b., Muller a. b., Négroni, a. b., Neuville, Olivi, a. b., Pellissier, Pijotat, Piro, Ponte, Poulin, a b., Ranucci, Reboul, a. b., Rodde, a. b., Rostaing, a. b., Sadoulet, a. b., Solario, a. b., Théodosopoulos, a. b.

3e Commission. — Mlles Ailhaud, a. b., Arquié, a. b., Basset, b., Baulez, a. b., Bernardini, a. b.,Bonnafoux, a. b., Borel, a. b., Boyer, b, Brêt, b., Brun, a. b., Campourcy, a. b., Canepa, b., Castinel, t. b., Ceccaldi, b., Chabran, a. b., Chapuis, b., Comtel, b., De Tucci, a. b., Dounet, a. b., Dubois, a. b., Dupré, a. b., Eugène, a. b., Eychenne, a. b., Ganidel, b., Garibaldi, b., Germain, b., Giudicelli, a. b., Goguet, b., Guérin, a. b., Granet, b., Jaubert, a. b., Jonquières, a. b., Kormann, a. b., Le Louédec, a. b., Machou, a. b., a. b., Maggio, Manent, a. b., Marinacci, a. b., Mollex, a. b., Mussetta, b., Orsini, b., Pellier, a. b., Pesce, a. b., Piccone, a. b., Pierrotti, a. b., Pignon, b., Pirod, b., Pujol, a. b., Recolin, a. b., Richard, a. b., Salvetti, a. b., Santon, b., Tourn, b., Tucci, a. b., Villanova, a. b.

4e Commission. — Mlles Antonelli, a. b., Bellande, a. b., Boson, Bossler, a. b., Bruis, Cantailloube, a. b., Chartier, a. b., Chomel, b., Coste, a. b., Covo, a. b., Damiani, J. b., Damiani P., a. b., Favre, a. b., Fouque, a. b., Gauchi, a. b., Gimbert, a. b., Giorgetti, a. b., Giral, a. b., Grandurgi, a. b., Grégori, Lacroix, Laurenti, Magaud, a. b., Mannoni, Martini Giraud, a. b., Martine A., a. b., Marzouk a. b., Massari a. b., Matra, a. b., Monard, a. b., Mouren, a. b., Papi, a. b., Pouzet, b., Rieu, a. b., Rivière, b. Rosoli, b., Roux-Cuny, b., Sucre, b., Truze, a. b., Audibert, Balène, Bessolo, Courant, a. b., Kourgi, Merlin, a. b., Oddou, a. b.

5e Commission. — Mlles Astarbe, a. b., Aumage, Balla, Ballario, a. b., Bareille, a. b., Basacco, Battistoni, a. b., Battini, a. b., Breuil, b., Caraffa, a. b., Conte, a. b., Cotton, b., Degroote, a. b., Domergue Margueritte, Domonici, a. b., Dossetto, b. Duvillard, b., Emeric, a. b., Escharchefique, a. b., Estachy, b., Féraud, a. b., Fiandra, a. b., Fouque, a. b., Gainlet, a. b., Galgami, a. b., Garcin, a. b., Gasparoux, a. b., Godda, a. b., Gourdon, a. b., Imbert, a. b., Louis, b., Mary, a. b., Michel Marie-Louise, a. b., Michel Raymonde, a. b., Padovani, b., Pascal, a. b., Pourcin, a. b., Reboul, b., Richero, a. b., Roux, a. b., Rutily, a. b., Sans, a. b., Tardivo, a. b., Tordo, b. Vidal Germaine, a. b., Vollayre a. b.,

6e Commission. — Mlles Abbo, Aillaud b., Alberganti, a. b., Anastasi, a. b., Avalonne, a. b., Bernard, b., Berrin, Bertorello, a. b., Binfa, a. b., Bonnafoux, a. b., Capmas, a. b., Casalini, Cassettari, a. b., Caux, a. b., Chauvet, a. b., Chériconi, a. b., Chiari, a. b., Coulomb, Cristianini, a. b., Dupuy, b., Ebrard, a. b., Fabre, a. b., Fauchier, a. b., Filippi, b., Gauchet, a. b., Gueydan, a. b., Henri, a. b., Lambert, b., Leydet, a. b., Mainard, b., Martel, a. b., Mazzei, a. b., Mistral Marie-Thérèse, b., Moulain, a. b., Mourgand, a. b., Mourrut, a. b., Narcisse, a. b., Pascal, a. b., Pèbre, a. b., Pellegrin, a. b., Pierretti, a. b., Roussel, a. b., Ruffini, a. b., Sani, a. b., Sarraire, a. b., Saturni, a. b., Scanzarol a. b Simon, a. b., Somale, a. b., Souchère, b., Tuscan, b.

7e Commission. — Mlles Alzieu, a. b., Barucco, b., Beccaria, b., Béné, a. b., Bès, a. b., Blanc, a. b., Bontoux, a. b., Borel Marie-Louise, Boulerand, a. b., Brémond, a. b., Castagno, a. b., Costa, a. b., Créquit, a. b., Format, a. b., Gélormini, b., Huguet, a. b., Jean, a. b., Jourdan, a. b., Lamonica, a. b., Lapierre, a. b., Lucas, t. b., Mazaudier, a. b., Moutte, a. b., Olivi, a. b., Paillet, b., Pianelli, a. b., Risoglio, a. b., Robert, a. b., Salvat, a. b., Simonaud, a. b., Le Vaillant, a. b.

8e Commission. — Mlles Alène, a. b., Altiéry, b., Amasopoulos, a. b., Aurenty, a. b., Anthouard, b., Arcucci, a. b., Augusta, b., Barrère, b., Bartolomi, a. b., Bastelica, b., Bernard (dite Gazelle), a. b., Bottin, a. b., Breton, b., Brun, a. b., Carvin, a. b., Chabran, a. b., Cornaud, a. b., Durand, Marnas, a. b., Maunier, a. b., Méjean, a. b., Melquion, a. b., Mondet, a. b., Mars, a, b., Montagnac Pauline, a. b., Novara, b., Olive, b., Perrenchio, a. b., Piccard, Poli, Pontetto, Ratis, a. b., Kichard, a. b., Salducci, a. b., Sanguin, a. b., Testanière, a. b., Vaysse, a. b., Vitalis, a. b.

9e Commission. — Astolfi Catherine, Astolfi Pauline, a. b., Aurenty, Baron, a. b., Bourrelly, a. b., Brunet Byasson, Cousin, a. b., Delprat, a. b., Eyraud, Gallo Gandolfi Gros, a. b., Larguier a. b., Lazzani, a. b., Lèbre, Mathieu, a. b., Meynadier, a. b., Nedeleck a. b., Pasquini, Pécorini, Péragallo Perrara, Pierranderi, b., Pla, a. b., Ricci, Robert, Samanni, a. b., Scotto, Simonpietri, a. b., Tréfenthaler, Veyrent, Zigglìara, Mateï.

L'examen du C. E. P. aura lieu pour le canton de Roquevaire, à Roquevaire dans le local de l'école de garçons, et non, à Aubagne comme il a été annoncé.

6e CANTON

1re Commission. — Mention bien : Caboufigue Claire ; mention assez bien : Achard Louise, Aguillon, Amitrana, André, Brémond Marie-Louise, Brignole, Brun Claire, Brun Julienne, Boudry, Bourrely, Bousson, Bauterin, Budin, Caillol, Casale, Cassagne, Charlan, Charpenel, Codde..

Antoni, Baille, Ballu, Brémond Juliette, Bô, Bonfillon, Bonnabel, BorzoneJ, Bouffier, Carlhian, Casarino, Causse, Chelazzi, Clément.

2e Commission. — Mention bien : Févot Rose-Aimée.

Mention assez bien : Collomé Marcelle, Daignan Raymonde, Didier Antoinette, Delarivière Sophie, Dubedat Marie-Louise, Ferzetti Marie-Thérèse, Gandolfi Juliette, Garce Marie-Rose, Goudard Marie-Rose, Grillo Anna, Herbert Raymonde.

Comte Marie-Claire, Coste Madeleine, Couédon Marie-Antoinette, Croce Marie-Louise, Dalmasso Berthe, Damiani Catherine, Darbezio Hortense, Deluy Marcelle, Didier Armande, Dusserre Georgette, Ferro Augusta, Frézal Léonce, Gaetti Marie, Gaglio Marie, Gassin Andrée, Giaconnelli Eugénie, Giacomini Rose, Goirand Justine, Guerre Cartanchon Guilhem Claire, Hémour Victoire, Inart Juliette.

3e Commission. — Mention très bien : Nosmas Lucie.

Mention bien : Navel, Orsucci, Panza.

Mention assez bien : Incerti, Javaloyès, Lanoiselée, Latil, Lauzet, Legris, Lorenzi, Magnet, Martin, Mathieu, Maurel. Mazboum, Mayet, Mistral, Mock, Montal, Montlevier, Morel, Musso, Nosmas Marie, Novellani, Pasque, Petrignani, Pidan, Pinatel.

Juvénal, Masse, Mauriès, Messelet, Moine, Niel, Périssol.

4e Commission. — Mention bien : Roustan, Sauton, Waschalde, Viochot.

Mention assez bien : Porte, Puppo, Reymond, Reynaud Henriette, Reynaud de Trets, Ribière, Richard, Rieunau, Roste, Roubert, Rumena, Sabarin, Tamisier, Taravellier, Thieux, Tempier, Teste, Tobel, Tourrel, Yvan.

Reynaud Angèle, Rouvière, Taulier, Thollot, Tétard, Vecchi, Villard.

7e CANTON

1re Commission. — Mention bien : Mlles Barthalot, Capello.

Mention assez bien : Mlles Amiel, Arvieu, Audran, Auguste, Barréri, Bérenger, Bernardini, Bertamio, Bettinelli, Biancotti, Bonnaud, Bonsignour, Borelli, Boschi, Bouquier, Boyer,Claire, Capus, Carbonnel, Castelli, Chamayou.

Mlles Albertini, Amic, Astier, Blanc, Bourenne, Brengetto, Bringuier, Cadenel, Chailan, Chausson, Cler.

2e Commission. — Mention bien : Mlle Deshayes Andrée.

Mention assez bien : Mlles Coste, Coullet, Courtois, David, Delbecco, Delestrade, Deperraz, Dusserre, Gaffori, Gallan, Gauthier, Germond, Gazelle Marie-Henriette, Goyer.

Mlles Dadoune, Deidier, Delhomme, Delort, Duguet, Elena, Escartefigue, Esquier, Farsy, Ferraris, Ferrier, Gazelle Marie-Andrée, German, Gioia, Gouaty, Gredin.

3e Commission. — Mention bien : Jauffret, Lagorio, Lanza, Lazzerini, Marconi, Massa.

Mention assez bien : Guis, Habib, Hékimian, Imbert Marie-Louise, Julien Léonie, Julliot, Labourel, Lafranchi, Leca, Lemason, Levère, Martin Marie-Louise, Marie Massarenti, Mazellier, Meyssonnier, Minguet, Moulin, Mouret.

Hardouin, Honnorat, Jullien Joséphine, Latil, Longobardi, Molinas.

4e Commission. — Mention bien : Questan, Roux Danielle, Timmermans.

Mention assez bien : Orcière, Ordioni, Pardigon, Pelissero, Pêtre, Piano, Reynaud, Roazio, Roland, Rosato, Roubeaud, Roux Rose, Rovéra, Sinard, Solignac, Sulmoni, Taponnier, Théry, Vachter, Vacquier, Valentin, Verdoni.

Sans mention : Nègre, Onetti, Parisio, Peretti, Perrin, Perrone, Rampal, Reboul, Samat, Sardou, Scotto di Vettimo, Verse, Veyrun, Villecroze.

8e CANTON

1re Commission. — Mention bien : Bianchi.

Mention assez bien : Ailhaud, Andrieu, Bianchio, Besso, Bevançon, Bonnefoy, Bottero, Bouteille-Preraira, Bressy, Burièno, Chalopin, Chanal, Costanza, Demarche, Durbec, Esmiol, Faure M.-L., Ferrier, Gaillard, Gautier, Gervais, Guieu, Hecquet.

Allaix, Alleman, Arsac, Astier, Auguste dit Prieur, Barbaroux, Béchère, Bonnans, Bourgues, Canal, Capeille, Caucanas, Chastagnier, Dupuy, Giomarchi, Herbaux.

2e Commission — Mention bien : Savelli R.-Rose.

Mention assez bien : Imbert, Jacques, Lacoste, Lan, Lantelme, Levannier, Mannucci, Martin, Michel, Michelis, Micol, Nicodèmo, Niel, Noël, Orsani, Perrissol, Pidoux, Pons, Porché, Quet, Regaignon, Reymond, Richelme, Rougon, Roustant, Soulier, Sourd, Thomann, Tissot, Tournilhac, Turletti, Vaissière, Valabrègue, Willy.

Lafond, Légier, Marga, Mathieu, Penon, Reboul, Tremouillères

12e CANTON

1re Commission. — Mention bien : Chaiseau M.-Claire, Chaperon Marcelle.

Mention assez bien : Achache Julia, Amabile Eva, Barbaroux M.-Jane, Bellino M.-Rose, Bérenger M.-Louise, Bérenger M.-Rose, Bernard Rose, Cappone Madeleine, Chauvet Henriette, Donnet Eugénie, Durbec Paulette, Ferrié Aimée, Fouque M.-Jane.

Baldy Thérèse, Bamremeyer Marcelle, Barberis Eugénie, Barrel Odette, Barret Joséphine, Barthélemy Camille, Beltrando Christine, Bérenger Augusta, Bion Zoé, Bussone Virginie, Camoin Adèle, Chailan Anna, Chaudoin Yvonne, Crespin Emilienne, Darier-Bazière Marie, Didier Madeleine, Duciel M.-Claire, Féraud Léone, Fétis Marthe, Gabriel Claire.

2e Commission. — Mention bien : Mlles Viale Marie-Jeanne.

Mention assez bien : Mlles Gandolfi Yvonne, Isnard Rose, Martin Marie, Michel Apollonie, Minelle Marie, Olive Marie, Passano Ernestine, Paul Marie, Philip Yvonne, Reynier Germaine, Ricard Suzanne, Rinche Lucienne, Saurin Lucienne, Suche Delphine, Vigne Angèle, Zambaldi Thérèse.

Giordano Catherine, Grassi Suzanne, Jullien Rose, Lamberti Marie, Looten Louisa, Maria Marguerite, Pagano Marguerite, Paul Rose, Prinia Juliette.

Notules Marseillaises

On vaccine

Avec raison, ceux qui ont charge de maintenir l'état sanitaire de Marseille, exigent la vaccination des écoliers. Pour être plus certains que cette mesure prudente a été prise, ils font eux-même vacciner les enfants dans les écoles. Et on les approuve encore de cette décision.

Mais où on les critique — et où ils ont tort — c'est quand ils font leurs séances de vaccination sans avoir, au préalable, prévenu les parents. La vaccination est une opération très légère et très simple, mais qui exige des précautions d'hygiène indispensables. Les médecins opérateurs les prennent toutes, sauf une : les enfants, non prévenus, n'ont pu apporter la bande pour panser la triple égratignure. A peine vaccinés, ils vont jouer, courent, tripotent la terre. Nous doutons que ce soit prudent. Un simple avis eût permis aux parents de leur donner la bande de gaze ou de toile nécessaire.

Vacciner, c'est très bien : ne pas prévoir le danger d'infection est une faute que nous nous bornons à signaler, en regrettant d'avoir eu à la constater.

Chronique Locale

La Température

Ciel beau, hier, à Marseille. Le thermomètre marquait 18°8 à 7 heures du matin, 21°1 à 1 heure de l'après-midi et 19°2 à 7 heures du soir. Maximum 24°6, minimum 10°4. Aux mêmes heures, le baromètre indiquait les pressions de 761 m/m 6, 761 m/m 2 et 761 m/m 6. Un vent d'Ouest-Nord-Ouest modéré a régné pendant toute la journée.

Un train spécial, arrivé hier après-midi, vers 2 heures, à la gare Saint-Charles, a ramené des grands blessés militaires. Ces intéressants poilus ont été aussitôt placés dans des automobiles et conduits dans divers hôpitaux de notre ville.

La taxation de la viande. — Pour rendre équitable cette taxation, il fallait d'abord rétablir les anciennes marques puisqu'il existe trois qualités de viande. Quelles sont, en effet, les garanties apportées aux consommateurs avec une marque unique.

Dans les boucheries départementales, il n'y a qu'une seule qualité de viande. Elle est de première qualité. Il est impossible aux ménagères d'être trompées.

Nous apprenons que notre sympathique compatriote, M. Nuibo, l'excellent ténor de l'Opéra, fondateur du Conservatoire parisien, va très prochainement transférer les services de son œuvre à Marseille.

Chacun connaît les bienfaits de cette œuvre généreuse, qui depuis le début de la guerre, a donné un enseignement gratuit à plus de 4.500 jeunes artistes réfugiés à Paris.

A Marseille, M. Nuibo continuera sa mission et prêtera tout son concours aux œuvres de notre ville ayant pour but la protection de la jeunesse, des veuves, des orphelins de la guerre et de nos chers blessés.

Exposition du peintre Devillario. — Nous signalons aux amateurs l'exposition que le peintre René Devillario fait en ce moment chez Lambert, rue Paradis, 39. Cet enfant d'Avignon, classé parmi les peintres parisiens, expose une série de portraits et différentes œuvres. Parmi ces portraits, celui du général D..., un des conquérants du Maroc, retient plus spécialement l'attention, mais, celui de Mme J. H... est une pure merveille que nous avons fort admirée. Dans les autres œuvres exposées on retrouve la manière de l'élève aimé du maître Henner et dont nous avions eu un spécimen dans la « Femme à la Harpe » que l'Etat a acheté, il y a plusieurs années, à Devillario et qui décore le cabinet du président du Conseil général à la préfecture des Bouches-du-Rhône. Devillario n'avait plus rien exposé depuis 1914, où son « Christ mort » avait été médaillé au Salon des artistes français. On pourra se rendre compte par son exposition actuelle qu'il n'a rien perdu de son superbe talent et qu'au contraire il s'est affirmé encore plus maître de son art.

Le Kinola remplace le vin (dans Phies, Drog.Epic.)

L'épuration de Marseille. — A la suite des attentats commis contre des trains et des nombreux vols que nous avons signalés s'effectuant entre des gares de la banlieue, une rafle générale a été faite, hier matin, dans le quartier de l'Estaque et ses environs. Le service de la Sûreté et les agents cyclistes, sous les ordres de divers commissaires de police, ont opéré avec le concours de la gendarmerie. Un grand nombre d'individus suspects ont été arrêtés, ainsi que des tenanciers d'établissements plus ou moins louches, qui avaient donné asile à ces individus. La situation de tout ce monde-là va être examinée.

On nous signale que les infirmières célibataires militarisées des hôpitaux militaires ne touchent pas l'indemnité de cherté de vie allouée à leurs collègues mariées. Le dévouement des unes et des autres est cependant égal; leurs charges de famille peuvent ne pas être moindres. Pourquoi cette différence de traitement ? Nous pensons qu'il suffira de signaler cette anomalie à l'administration compétente pour que la réclamation dont nous nous faisons l'écho reçoive satisfaction.

Conseil de Guerre. — Deux cantonniers employés à la Compagnie des chemins de fer départementaux de la Corse, P. A. et M. J., comparaissaient hier devant le 1er Conseil de guerre présidé par M. le colonel Mollard, sous l'inculpation d'incendie volontaire. Ils auraient allumé du feu non loin d'une propriété et celui-ci, avivé par le vent, propagea l'incendie à diverses propriétés, dont les dégâts s'élevèrent à 50.000 francs. Me Moretti, du barreau de Bastia, qui a présenté leur défense, s'est efforcé à démontrer leur innocence, que le Conseil, d'ailleurs, a ratifiée en les acquittant.

Sergent au 40e d'infanterie, E. C., qui, en 1900, se rendit coupable de vol d'une somme de 400 francs dans la caisse du trésorier, et, en outre, de désertion, fut condamné par coutumace, à 20 ans de travaux forcés, 20 ans d'interdiction de séjour, et à la dégradation militaire. E., qui s'est constitué prisonnier, il y a quelques mois, a été jugé hier, et, après défense de Me Bertranon, condamné qu'à deux ans de prison.

Au Ouistiti. — Comme nous l'avons déjà annoncé ce soir il y aura grande première au Ouistiti, où dans la Grande Revue nouvelle, débuteront aux côtés de Saint-Granier et de Gaston et Yvonne Gabaroche, si fêtés de tout Marseille, les étincelants artistes parisiens qui ont nom : Marguerite Moussy, Anitra, Louisa de Mornand dans son imitation de Gaby Deslys, et Jean Signoret dans les imitations de Max Dearly et surtout de Fortuné Cadet, sont évidemment appelées à faire fureur.

Ajoutons que le programme de chansons à cette occasion, sera complètement changé.

A en juger par la location, il est prudent de retenir ses places.

Un incendie à Sainte-Anne. — Le feu se déclarait tout à coup, hier matin, vers 11 heures, dans la grange de la laiterie Jean Macario, à Sainte-Anne, quartier du Four-Neuf. Dans cette grange, quatorze mille kilos de fourrages étaient entassés.

Les pompiers, aussitôt avisés, accoururent sur les lieux, sous les ordres du lieutenant Cazeaux. Ils durent faire la part du feu. Mais ils réussirent à préserver la laiterie. La grange et son contenu furent la proie des flammes. Les dégâts, évalués à un peu plus de 4.000 francs, sont couverts par une assurance. Il n'y eut, heureusement, aucun accident de personnes. Mais le sinistre avait vivement ému les environs.

Obsèques civiles. — Les membres du Comité d'intérêt Petit-Bosquet-Montolivet-Grand-Séminaire sont priés d'assister aux obsèques civiles de M. Jean-Marie Chrétien, fils de leur vice-président, qui auront lieu cet après-midi, à 4 h. 30, boulevard Charlemagne, 8. Prendre le tramway, boulevard Dugommier, à 4 heures.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *Les Mutilés* (Union Philanthropique des blessés de la grande guerre) rappelle à tous ses membres que la réunion mensuelle à laquelle assistera le délégué départemental à l'Union Fédérale, aura lieu jeudi, 27 courant, à 6 heures du soir.

Conseil des adjoints. — Une grande partie de la réunion du Conseil des adjoints tenue mardi matin, a été consacrée à Mme Dreyfus-Barney, déléguée de la Croix-Rouge américaine pour le service des réfugiés. Elle a entretenue la municipalité d'un projet de constitution dans notre ville d'un Comité ayant pour but de seconder le mieux possible les efforts des pouvoirs publics en vue de venir efficacement en aide à cette intéressante catégorie de Français. Mme Dreyfus-Barney a très éloquemment développé les points principaux de l'organisation à effectuer. Elle s'est mise, en outre, à la disposition du Conseil des adjoints pour le jour où il jugera convenable de convier à cet effet à une grande réunion, les personnes qu'il jugera à même de faire partie du Comité à créer, se rendre elle-même à cette réunion et y donner les explications nécessaires. Le Conseil s'est ensuite occupé de différentes affaires et la séance a été levée à midi.

Avis aux épiciers. — Il est rappelé aux épiciers qu'aucun stock de sucre ne doit rester dans leur magasin. La quantité reçue doit être entièrement livrée aux ménagères qui se présenteront pour acheter cette denrée, sans faire de distinction entre la clientèle habituelle et celle de passage. L'épicier qui refuserait s'exposerait à des poursuites. Sont considérés comme ayant encore du sucre en magasin les détaillants qui n'auront pas remis à l'Octroi la totalité des coupons qu'ils ont détaché des cartes d'alimentation.

Certificat d'études. — Les examens du certificat d'études pour le canton d'Aubagne ont eu lieu dans notre ville le samedi 22 juin. La Commission était ainsi composée : MM. Landréat, inspecteur primaire, président ; Ollivier, délégué cantonal ; Maurin, Davin et Beyvin ; Mmes Coulomb, Maurin, Evesque et Gavarry, directeurs et directrices d'école à Marseille.

Les candidats dont les noms suivent ont été admis : MM. Burles, Catellani, Gabriel, Galeron, Julien Eugène, Maurin et Rossi (mention assez bien), Bourguignon, Brès, Carlué, Carnoli, Julien Etienne, Roman et Samat, élèves de l'Ecole publique d'Aubagne ; Bataillard et Zaraby (assez bien), Peyroux, de l'Ecole privée d'Aubagne ; Beaumond (assez bien), Gaubert, Isnard, Long Roger et Thobert, de l'Ecole publique de Gémenos ; Maurel (assez bien), de l'Ecole publique de Cuges ; Carayol (bien), Enaudi et Richardet, de diverses écoles de Marseille.

Aspirantes admises : Mlles Buffet, Cucurny et Incerti (assez bien), Arnaud, Guitton, Lieutaud, Thobert Claire et Thobert Virginie, de l'Ecole publique d'Aubagne ; Payan (assez bien), Renard et Sicard, du pensionnat Jeanne-d'Arc ; Mas (assez bien), et Pinzuti, élèves libres ; Cornand, Geymond et Olive (assez bien), Romanès, de l'Ecole publique de Gémenos ; Bonifay Jeanne (assez bien), de l'Ecole publique de Cuges ; Espanet Angèle (assez bien), et Audouard, de l'Ecole privée de Cuges ; Rampal (assez bien) ; Gillis, Laval et Veyan, de l'Ecole publique de La Penne ; Davoine (bien), Ricord et Serre (assez bien), Bautiac, Melquiond, Petit et Thomas, du pensionnat de La Penne.

Les tickets de pain. — La distribution des tickets de pain de juillet dans les boulangeries, se terminera le 26, chez M. Pons, à Napollon ; le 27, chez M. Villecroze ; le 28, chez M. Vaira ; le 29, chez M. Isnard, à Saint-Pierre, et le 30, chez M. Négrel Marius.

Marché aux porcs. — Au marché aux porcs d'avant-hier dimanche, il a été aporté 18 porcelets dont les prix ont varié de 70 à 80 fr. la pièce. Pour les gras, le prix de taxe est de 400 fr. les 100 kilos, et pour les maigres, non taxés, 375 à 380 fr. les 100 kilos.

SAINT-JULIEN. — *La question de l'eau.* — Cette question existe toujours dans notre localité, si fréquentée par la population de Marseille.

La machine de la Marione est-elle détraquée ? Ou son fonctionnement est-il mal assuré ? Voilà ce qu'il faudrait savoir une fois pour toutes.

Ce que nous savons, c'est que l'eau manque dans certaines campagnes où elle ne peut arriver par suite de l'insuffisance de la pression, tandis que d'autres sont abondamment pourvues.

Ce fait se produit dans le quartier longeant le chemin de Saint-Pons, à l'extrémité du boulevard de la Comtesse, et surtout la nuit. Et le matin, les tuyaux sont engorgés !

Si M. le directeur du Service des eaux voulait se livrer à une enquête, il pourrait établir la cause de ces irrégularités et les faire cesser. C'est ce que les propriétaires lésés réclament avec raison, car ils ne peuvent continuer à supporter le dommage résultant du manque d'eau et ils appellent sur cette situation l'attention de M. l'adjoint au maire préposé au Canal.

AU OUISTITI
Ce soir, première représentation
de la
GRANDE REVUE
Débuts de
Marguerite MOUSSY (des Capucines)
et de
Louisa de MORNAND (du Vaudeville)
et de
Jean SIGNORET
dans ses imitations
et de
Max Dearly et de Fortuné Cadet
Programme de chansons entièrement changé
Location sans augmentation de prix

Le Mouvement ouvrier

OUVRIERS TISSEURS, FILEURS ET TRAVAILLEURS DU SAC

Les délégués sont priés de se trouver, à 6 heures du soir, devant l'Intendance, rue Sainte-Victoire, 5.

A 7 heures du soir, réunion spéciale pour les camarades du boulevard des Vignes, salle Ferrer, Bourse du Travail.

Jeudi, à 7 heures, salle Ferrer, Bourse du Travail, réunion de toute la corporation. Présence de tous les camarades indispensable.

CONVOCATIONS

Syndicat des employés de commerce. — Grande réunion de tous les employés des Nouvelles Galeries. Ce soir à 7 heures, Bourse du Travail, salle 13.

Syndicat des Instituteurs et Institutrices. — Assemblée générale, demain à 10 heures. Ordre du jour : récompenses honorifiques. Action pour les instituteurs des classes 11 et suivantes. Divers. — Le secrétaire : *Moiselto.*

Feuilleton du *Petit Provençal* du 26 Juin

— 130 —

Diane-la-Pâle

— Oui, dirent-ils à voix basse... mais c'est la ruine complète de la mine et c'est la mort pour tous ceux qui sont ici, sans que cela donne une chance de vivre aux deux pauvres jeunes gens qui sont là.

Et les ouvriers montraient l'éboulement.

Mazurier, triste et grave, reprenait :

— Ils disent la vérité, monsieur, ils la disent sans exagération, car, regardez-les, s'ils tremblent, c'est de l'horreur qu'ils éprouvent à savoir les enfants perdus derrière cet éboulement maudit, et non point parce qu'ils ont peur... Oui, monsieur, ils disent vrai... C'est que, voyez-vous, nous allons droit à une abominable catastrophe... L'incendie gagne toujours... Tenez, tenez, tout à l'heure, d'ici, toute la partie de la galerie qui est devant nous était sombre... la voici déjà tout illuminée de reflets... Le feu gagne, le feu gagne !... L'air se raréfie autour de nous... Nous respirons avec difficulté... Nous sentons notre vigueur qui s'en va... Il nous semble, n'est-ce pas, que nous avons sur la poitrine un poids énorme qui nous écrase, nous étouffe... Dans quelques minutes, si vous vous opposez au barrage... et Dieu sait s'il n'est pas déjà trop tard... dans quelques minutes le feu va se communiquer à la gare d'accrochage... La vieille fosse nous envoie du premier étage effondré, du grisou qui s'enflamme et nous foudroiera... Le puits où nous sommes servira de prise d'air à l'incendie et les flammes s'élèveront jusqu'aux bâtiments... plus haut que les plus élevés... presque dans le ciel... Quant à nous, monsieur... nous ne souffrirons plus...

Et comme Bartoli, fou, éperdu, se taisait :

— Nous sommes ici plus de cent ouvriers qui attendons. Il y a bien des échelles, mais la catastrophe nous atteindra avant que nous soyons à mi-chemin de la remontée. La mort n'en serait que plus sûre. Choisissez, monsieur, entre ceux qui attendent et qui vous font le sacrifice de leur vie... et les deux pauvres enfants qui vous tiennent au cœur, à vous et à nous mais qui déjà sont morts sans doute... et que, dans tous les cas, nous pouvons sauver en ce moment.

Bartoli passa la main sur son front.

Il regarda, hébété, ceux qui étaient là.

Tous gardaient un silence profond, presque religieux.

Il se précipita vers la galerie...

Le feu gagnait, gagnait, menaçant, terrible.

La galerie semblait receler un monstre de flammes bleuâtres qui s'avançait, dévorant tout sans bruit, si ce n'est, parfois, quelques craquements de boiseries carbonisées qui s'écroulaient.

Alors Bartoli détourna les yeux et dit :

— Faites !

Il avait parlé si bas que Mazurier seul l'entendit.

Il redit l'ordre aux mineurs :

— Faites !

Et les ouvriers reprirent leur travail. La suffocation rendait presque insupportable le séjour devant la galerie. Pour les obliger à rester là, il fallait l'imminence d'un danger terrible.

Seul, Bartoli restait insensible à tout ce qui se passait autour de lui.

Debout, il regardait les mineurs se hâtant à leur sinistre besogne.

Le mur s'élevait les pierres s'entassaient ; des monceaux d'argile mouillée, trempée dans le ruisseau qui courait le long des parois du carrefour, rejoignaient la voûte déjà.

Et par les rares interstices encore béants, par les disjointures de cette muraille hâtivement faite apparaissaient, trouant l'obscurité de la gare d'accrochage d'autant de points lumineux, les lueurs bleues de l'incendie, Les dernières disjointures furent remplies. Le barrage était fait. L'incendie n'irait pas plus loin.

La mine était sauvée. Les ouvriers, eux aussi, pouvaient remonter. Les machines réparées, les ventilateurs ayant repris leur fonctionnement, ayant chassé le grisou de l'Aiguillette, les communications avec la vieille fosse ayant été fermées, les ouvriers reprendraient plus tard leur travail, à côté même de l'incendie s'il durait encore.

— Aux échelles ! aux échelles ! cria Mazurier.

L'air était moins étouffant depuis que la galerie était fermée. Les ouvriers s'écartèrent devant Bartoli.

— Passez, monsieur...

Mais il dit, toujours très bas :

— Non, le dernier.

Ils remontèrent.

Il fit semblant de les suivre. Mais quand il les vit tous sur les échelles, regagnant le ciel, la vie, le bon air libre des champs et des montagnes, lui seul redescendit.

XIII

Suprême aveu

Philippe était sans connaissance ; une poutre, en le frappant en pleine poitrine, l'avait étendu sous l'éboulement et, en le rejetant violemment en arrière, avait détaché son bras de celui de la jeune fille et les avait séparés.

Il resta longtemps évanoui.

Lorsqu'il revint à lui, il voulut remuer et ne le put.

On eût dit qu'il enterré vivant. Il étouffait. Ses yeux, sa bouche, ses oreilles s'emplissaient de gravois.

En outre, des fardeaux énormes qui pesaient sur lui semblaient l'emprisonner de tous les côtés, alourdir ses membres et lui dire :

— Tu resteras là ! Tu ne feras aucun mouvement.

Il respirait avec difficulté.

Quand il se fut rendu compte de ce qui s'était passé, il pensa tout de suite à Claire.

Avait-elle été surprise par l'éboulement, elle aussi ?

Et moins heureuse que lui, n'en avait-elle pas été victime ?

Il dit d'une voix étouffée :

— Claire ! Claire !

Mais sa voix n'avait pas d'écho. Elle sortait à peine de sa bouche, faible, comme un soupir d'agonie.

— Est-ce que je vais mourir là ? murmura-t-il.

Il avait lâché sa lampe au moment où l'éboulement l'avait frappé. Il était entouré de ténèbres. C'était la nuit insondable partout autour de lui, la nuit du sépulcre.

Il réussit, après des efforts énormes, à retirer un bras de l'amoncellement de débris sous lequel il était enfoui.

Il le remua. Il était endolori. Il n'était point cassé. De cette main devenue libre, il tenta d'écarter ce qui pesait sur sa poitrine et l'empêchait de respirer.

La partie de l'éboulement sous laquelle il se composait surtout de bois de charpente entremêlés, sur lesquels des gravois, de la terre, des pierres étaient tombés. Près de lui, la roche s'était entr'ouverte. S'il se fût trouvé à quelques mètres en arrière, il eût été inévitablement écrasé, réduit en bouillie par la voûte gigantesque qui s'était abaissée sur l'ouverture de la galerie.

L'éboulement qui le tenait emprisonné présentait un grand nombre de vides justement dus à l'entremêlement des charpentes.

Et par ces vides, avec des peines infinies, avec des efforts de géant, avec une prudence extrême et en courant cent fois le danger de tout désorganiser au-dessus et de produire un ébranlement fatal, un homme adroit, souple et vigoureux ainsi que l'était Philippe pouvait se glisser.

Si sa lampe, allumée, avait été auprès de lui, le jeune homme se fût rendu compte rapidement de cette situation critique.

Il essayait quand même, faisant appel à toute sa présence d'esprit.

Au bout de quelques minutes il avait retiré son autre bras, également endolori, contusionné, mais sans blessures graves.

Mais que d'efforts inouïs pour ce simple résultat !

Dans le silence lugubre de ce tombeau, on entendait seulement le râle sourd de cette poitrine agonisante, le râle de cet homme qui s'épuisait pour se rattacher à la vie.

JULES MARY.

(La suite à demain.)

ACCAPAREURS ET SPECULATEURS

Un Minotier et deux de ses employés sont écroués à la prison Chave

Le Parquet vient d'ordonner de nouvelles poursuites contre un minotier de notre ville, coupable d'avoir enfreint la loi d'avril 1916 en se livrant à des ventes au-dessus de la taxe, ventes qui constituent une véritable spéculation illicite.

Ce minotier se nomme Marius Martel, 50 ans. Il a ses bureaux rue des Fabres, 25, et sa minoterie, dénommée *Minoterie des Peupliers*, à la Cabucelle.

C'est à la suite d'une enquête officieuse qui donna les résultats les plus concluants que M. Massot, procureur de la République, se décidait, ces jours derniers, à ordonner l'ouverture d'une information contre M. Martel, information qui fut confiée à M. Castets, juge d'instruction.

Procédant avec une louable activité, le magistrat instructeur faisait simultanément perquisitionner dans les bureaux du minotier, à sa minoterie de la Cabucelle et dans son coffre-fort particulier, déposé dans une banque de la ville. Cette triple perquisition devait fournir des éléments d'inculpation tels que M. Castets, juge d'instruction, n'hésitait pas, après un premier interrogatoire, à faire écrouer à la prison Chave M. Marius Martel.

Ajoutons que les documents saisis étaient de nature à impliquer également dans les poursuites deux des principaux employés du minotier : le comptable-caissier, M. Melchior Suppero, 53 ans, boulevard Mérentié, 63, et le contremaître de la minoterie, Pierre Portail, 51 ans. Ces deux employés ont été également écroués à la prison Chave après interrogatoire.

Nous croyons savoir que cette affaire ne se bornera pas à cette triple arrestation. En effet, suivant la nature même des éléments recueillis et d'après les données de l'enquête actuelle, il y a tout lieu de penser qu'à ce nouveau procès de spéculation illicite viendra se greffer une affaire plus importante encore, destinée à faire quelque bruit et mettant en cause de hautes personnalités.

CHARLES VARIGNY.

LA CRISE DU CHARBON

UNE ECONOMIE DE 47 %

La nécessité d'économiser le charbon s'affirme et s'impose. Les journaux, les pouvoirs publics s'accordent à reconnaître qu'il faut réduire au minimum la consommation familiale pour laisser aux industries de guerre le moyen de fournir leur plein rendement. Ces jours derniers encore, on faisait appel aux inventeurs.

Voici un appareil breveté, le **Sevos**, que tout ménage doit posséder. Construit en terre réfractaire, chimiquement préparé, il se place sans frais dans tous foyers : cuisinière, poêle, cheminée, au milieu du combustible.

Le combustible allumé rend le **Sevos** incandescent, et le **Sevos** devient ainsi un bloc de charbon inamovible et inusable. C'est ce qui est démontré par un premier procès-verbal d'essai officiel du laboratoire des Arts et Métiers, qui constate une économie de 47 %.

Il se pourrait qu'en raison des très grandes difficultés de la fabrication, l'on ne puisse faire face à toutes les demandes. Aussi, nous conseillons aux prévoyants de se munir, dès maintenant, pour l'hiver prochain, du précieux économiseur **Sevos**.

Prochainement nous ferons connaître où l'on pourra se procurer le **Sevos**.

Marseille et la Guerre

L'anniversaire de l'entrée en guerre de la Grèce

Le Consulat général de Grèce à Marseille nous prie de porter à la connaissance des Hellènes résidant à Marseille, que demain, à l'occasion du premier anniversaire de la participation de la Grèce à la guerre comme alliée des puissances de l'Entente, un *Te Dum* solennel sera célébré à 10 heures du matin à l'église grecque orthodoxe, 23, rue de la Grande-Armée. Le personnel du Consulat général assistera à cette cérémonie.

Obsèques d'un brave

Hier matin ont eu lieu à l'hôpital militaire de la Rose, les obsèques du soldat Clauzier Calixte, 18e section des C. O. A. et du tirailleur sénégalais Raimtoazanay. Les honneurs ont été rendus par des piquets en armes. Les corbillards portaient le drapeau tricolore et la couronne offerte par la Pitié Suprême aux militaires morts pour la patrie. En outre, cette association était représentée par plusieurs de ses membres.

Le paiement des allocations

Le paiement des allocations de la période de 30 jours, du 17 mai au 15 juin 1918, aura lieu jeudi, de 9 heures à 16 heures, dans les perceptions de la ville, suivant les indications ci-après :

La perception du boulevard des Dames, n° 68, paiera du numéro 2.251 à 2.300 du 3e canton et du numéro 2.251 à 2.600 du 4e canton.

La perception de la rue Paradis, n° 118, paiera du numéro 4.501 à 5.250 du 11e canton.

Le paiement des allocations de la période de 30 jours, du 17 mai au 15 juin 1918, aura lieu vendredi, de 9 h. à 16 h., dans les perceptions de la Ville, suivant les indications ci-après :

La perception du boulevard des Dames, n° 68, paiera du numéro 3.080 et au-dessus du 3e canton et du numéro 3.752 et au-dessus du 4e canton.

La perception de la rue Paradis, n° 118, paiera du numéro 5.251 à 6.000 du 11e canton.

Classement et réquisition des chevaux

Tous les retardataires des 1er, 3e, 4e, 5e, 6e et 7e cantons, qui n'ont pas présenté leurs animaux courant mai dernier, sont tenus de les présenter à la Commission de classement et de réquisition, qui opèrera jusqu'à fin juin, à la rue Gozlan, à 7 heures et à 14 heures.

Et ceux des 2e, 8e, 9e, 10e, 11e et 12e cantons, le 1er juillet, aux mêmes heures, au boulevard Rabatau.

Les animaux réformés ne sont pas dispensés de cette visite.

Les propriétaires qui ne se conformeraient pas à cet avis, seront rigoureusement poursuivis conformément aux lois en vigueur.

A l'Amicale belge

Sous la présidence d'honneur de M. Lambreghts-Coulbaut, consul de Belgique, l'Amicale Belge organise, pour dimanche prochain, son excursion annuelle à Gémenos, avec le concours de la Ligue des intérêts belges et invite tous les Belges résidant à Marseille et aux environs.

Le départ de Marseille aura lieu gare de Noailles à 8 heures du matin, par le tramway d'Aubagne. Le parcours d'Aubagne à Gémenos pourra se faire à pied, cinq kilomètres, ou éventuellement en autobus. Le déjeuner aura lieu à midi dans la vallée de Saint-Pons. Port de vivre obligatoire.

Il sera organisé dans l'après-midi diverses attractions et jeux d'enfants.

La Pitié suprême

Le Comité de la Pitié Suprême vient d'adresser ses vifs remerciements à Mmes les fleuristes de la grande rotonde du cimetière Saint-Pierre, pour les fleurs et bouquets dont elles parent, depuis le début de la guerre, si pieusement et si généreusement, à l'entrée du cimetière, les chars des militaires et marins français et alliés décédés dans les hôpitaux de notre ville. La Pitié Suprême a été certainement l'interprète des familles de ces militaires et de toute la population marseillaise en félicitant ces dames de leur belle initiative.

Les Dames du Marché central

Une réunion extraordinaire de la corporation tout entière avait lieu lundi, à 3 heures de l'après-midi, dans la vaste salle de l'établissement Pélissier, à la Plaine. Mme Claire Fouque, entourée des membres du Conseil d'administration, présidait la séance à laquelle assistaient MM. Pierre Roux, conseiller général, président d'honneur et Cabanis, syndic.

En ouvrant la séance, Mme Fouque vivement acclamée, déclare que c'est à la suite d'une entrevue avec le préfet qu'elle décida, avec ses collègues du Conseil, de convoquer toute la corporation des dames du marché central, afin de faire une collecte en faveur de l'œuvre des Pupilles de la Nation.

L'énumération des sommes recueillies sur le marché central, leurs versements effectués par le Syndicat aux œuvres de guerre, à Marseille, à Verdun, dans l'Ain et ailleurs, faite par M. Cabanis, soulève les bravos de l'assemblée. Le Syndicat des dames du marché central, depuis le début de la guerre au 22 juin 1918, a distribué 27.837 fr. aux diverses œuvres créées pour nos vaillants soldats qui retournent du front, glorieusement mutilés, blessés ou malades.

La loi du 27 juillet 1917, concernant les Pupilles de la Nation, est interprétée par notre collaborateur, M. Pierre Roux, qui en précise toute la portée humanitaire. Il est vivement applaudi. Dans un langage très imagé, très émouvant, Mme Fouque, présidente du Syndicat, synthéthise les allocations prononcées, fait un appel chaleureux pour l'œuvre des Pupilles de la Nation. Son appel est entendu. Les collectes faites dans la salle, pendant la suspension de la séance, produisent la somme de 290 francs. C'est un beau résultat.

Ces collectes continueront sur le marché central pour les personnes qui n'assistaient pas à la réunion. Cette réunion a fait ressortir, une fois de plus, l'admirable dévouement des dames du marché central, dont le Syndicat, de plus en plus nombreux, constitue toute la puissance.

Avant de se séparer, l'assemblée, sur la proposition du Conseil d'administration, faite par Mme Fouque, a nommé Mlle Louise-Marie Meirone, membre dudit Conseil, en remplacement de Mme Ciamossi, démissionnaire. Demain jeudi, une délégation se rendra à la Préfecture pour verser le montant total des sommes qui seront recueillies pour l'œuvre éminemment sociale des Pupilles de la Nation.

Un Crime à Sainte-Marthe

Un sergent est tué d'un coup de pioche par un travailleur bulgare

Une scène tragique s'est déroulée avant-hier matin, au camp des travailleurs étrangers de Sainte-Marthe.

Au moment où les hommes allaient partir au travail, vers 6 heures et demie, le sergent-major David, qui fait au camp l'office d'interprète, eut une observation à faire à un travailleur bulgare, qui prit mal la chose et discuta un instant avec son chef.

A ce moment, un autre travailleur bulgare assaillit par derrière le sous-officier interprète, qu'il abattit d'un terrible coup de pioche. On arrêta aussitôt le meurtrier qui a été écroué à la disposition de l'autorité militaire.

Le sergent-major perdait son sang en abondance par une affreuse blessure. On le transporta en toute hâte à l'hôpital auxiliaire n° 56, où il succombait vers 3 heures de l'après-midi, après plusieurs heures d'une atroce agonie, en dépit des soins intelligents dont il était l'objet. Son cadavre a été transporté à l'amphithéâtre de l'hôpital militaire.

Cette scène tragique et sauvage avait provoqué, dans le camp de Sainte-Marthe et aux environs, une émotion profonde et pénible qui motiva hier encore de nombreux commentaires.

CHATELET
Vendredi, Première de
A LA GLACE
Revue-Opérette
LOCATION OUVERTE

La Carte d'Alimentation

Afin de faciliter les habitants des quartiers éloignés du centre de la ville. Le maire de Marseille informe la population que des bureaux auxiliaires fonctionneront du 26 juin au 2 juillet et de 9 heures du matin à 7 heures du soir, sans interruption.

Les Catalans, rue Clotilde, école de garçons.
Place de la Major, école de garçons.
Menpenti, école de garçons.
Boulevard National, 179, école de garçons.
Belle de Mai, école de garçons.

Les personnes qui n'ont pas encore établi leur déclaration, n'auront qu'à se présenter dans les locaux aux jours et heures indiqués ci-dessus.

Le maire de Marseille informe les habitants des quartiers ci-dessous désignés, que la distribution des cartes d'alimentation aux personnes qui ont déjà déposé leur déclaration à la Mairie ou dans les commissariats de police, aura lieu les 27 et 28 juin, de 9 heures à 7 heures du soir, sans interruption.

Le Cabot-Le Redon-La Panouse, Vaufrège, école de garçons du Cabot.
Sainte-Marguerite-Saint-Tronc, école de garçons de Sainte-Marguerite.
Montredon, Pointe-Rouge-Vieille-Chapelle, école de garçons de Montredon.
Mazargues, école de garçons.
Bonneveine, école de garçons.
Madrague-de-Montredon, les Goudes, école des garçons de Montredon (Madrague).
Sainte-Anne, école de garçons.

Les retardataires qui n'ont pas encore fait leur déclaration de carte d'alimentation, sont invités à se présenter sans retard dans les locaux ci-dessus désignés aux jours et heures indiqués, elle leur sera établie et immédiatement délivrée.

LES RESTRICTIONS

La taxation du tapioca

Le préfet des Bouches-du-Rhône vient de prendre un arrêté aux termes duquel le tapioca ne pourra être livré à la consommation par les commerçants de détail qu'en paquets de 250 grammes et au prix maximum de 1 fr. 55 le paquet. Chaque paquet portera l'inscription suivante « Ce paquet ne peut être vendu à un prix supérieur à 1 fr. 55 ».

Il est laissé aux commerçants un délai d'un mois, à dater de ce jour, pour assurer dans les conditions antérieures, l'écoulement des stocks de tapioca qui ne rempliraient pas les conditions de prix et d'emballage prévues ci-dessus.

Les infractions seront punies des peines édictées par la loi du 10 février 1918.

Riz et lentilles du ravitaillement municipal

Le Syndicat de l'Epicerie a reçu du Ravitaillement municipal, 42.000 kilos de riz et 6.000 kilos de lentilles pour leur être distribués.

Les épiciers non syndiqués seront ravitaillés par les grossistes qui ont reçu, à cet effet, 76.000 kilos de riz et 43.000 kilos de lentilles.

Les grossistes devront livrer ces marchandises aux épiciers, aux prix de : Riz, 2 fr. le kilo, poids net, franco domicile; lentilles, 2 fr. 18 le kilo, poids net, franco domicile.

Les épiciers devront, à leur tour, revendre au public aux prix suivants : Riz, 2 fr. 20 le kilo; lentilles, 2 fr. 40 le kilo.

Pensions de la Marine

La population maritime est informée que le paiement des pensions (2e trimestre 1918), aura lieu dans l'ordre ci-après :

CAISSE DES INVALIDES

Veuves et orphelins. — Lundi 1er juillet, matin, du numéro 1 au numéro 1.881; soir, du numéro 1.882 au numéro 2.662.

Jeudi, 4 juillet, matin, du numéro 2.663 au numéro 3.335; soir, du numéro 3.336 au numéro 3.816.

Samedi, 6 juillet, matin, du numéro 3.817 au numéro 4.301; soir, du numéro 4.302 et suivants.

Mardi 9 et mercredi 10, le soir seulement : Retardataires.

Hommes. — Mardi, 2 juillet, matin, du numéro 1 au numéro 6.777; soir, du numéro 6.778 au numéro 7.581.

Mercredi, 3 juillet, matin, du numéro 7.582 au numéro 8.281; soir, du numéro 8.282 au numéro 8.911.

Madrague-de-Montredon, Les Goudes, école de numéro 9.465; soir, du numéro 9.466 au numéro 10.001.

Lundi, 8 juillet, matin, du numéro 10.002 au numéro 10.477; soir, du numéro 10.478 et suivants.

Mardi 9 et mercredi 10, le matin seulement : Retardataires.

Les paiements sur certificats de vie n'auront lieu qu'à partir du 11 juillet, le matin seulement.

CAISSE DE PREVOYANCE

Lundi, 1er juillet, matin, du numéro 1 au numéro 4.107; soir, du numéro 4.108 au numéro 5.830.

Mardi, 2 juillet, matin, du numéro 5.831 au numéro 8.077; soir, du numéro 8.078 au numéro 9.510.

Mercredi, 3 juillet, matin, du numéro 9.511 au numéro 11.519; soir, du numéro 11.520 au numéro 12.479.

Jeudi, 4 juillet, matin, du numéro 12.480 au numéro 13.723; soir, du numéro 13.724 et suivants.

Le paiement des retardataires n'aura lieu les jours suivants, que le matin.

Un Drame passionnel

Carpentras, 25 Juin.

L'aide-major Martin, âgé de 30 ans, de Pernes, a tiré deux coups de revolver sur son amie Marie Geoffroy, âgée de 35 ans, divorcée, mère de trois enfants, pour des motifs intimes. La péritonite s'étant déclarée, l'état de la victime est désespéré.

DE 9 HEURES DU SOIR A 4 HEURES DU MATIN

DERNIERES DEPÊCHES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

Communiqué officiel

Paris, 25 Juin.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Entre l'Oise et l'Aisne, des coups de main nous ont procuré des prisonniers.

L'activité de l'artillerie a été vive dans différents secteurs au sud de l'Aisne, notamment dans la région de Silly-la-Poterie.

AVIATION

Pendant la journée du 24 juin, six appareils ennemis ont été abattus ou sont tombés désemparés.

Plus de quatre tonnes de projectiles ont été jetées sur les terrains d'aviation de la région de l'Aisne.

Communiqué anglais

25 Juin, soir.

Aucun événement particulièrement intéressant à signaler.

AVIATION. — En dépit de la violence du vent, le 24, nos aéroplanes ont accompli un grand nombre de reconnaissances et d'autres missions. Pendant la première partie de la journée, de nombreuses batteries ennemies et d'autres objectifs ont été contre-battus par nos canons avec l'aide de l'observation aérienne.

Plus tard, une forte pluie a rendu le vol impossible. Cependant, chaque fois que le temps l'a permis, nous avons vigoureusement bombardé l'artillerie.

L'ennemi n'a pas donné à nos aviateur de fréquentes occasions de combattre. Néanmoins, deux appareils ennemis ont été abattus ; trois des nôtres ne sont pas rentrés. En plus de l'aéroplane ennemi dont la destruction a été signalée, le 23, il est maintenant établi qu'un second aéroplane a été descendu ce jour-là.

Communiqué américain

Aucun événement nouveau ne s'est produit dans les secteurs occupés par nos troupes.

L'Offensive allemande

LA SITUATION MILITAIRE

Paris, 26 Juin, 2 h. 10 matin.

La seule opération d'infanterie à noter durant ces dernières vingt-quatre heures sur le front français s'est produite au nord de l'Aisne, aux alentours du petit village de Le Port.

Le Port se trouve sur la route de Fontenoy à Vic-sur-Aisne, immédiatement sur la rive nord de l'Aisne. Le village est en contrebas, dominé au Nord et au Nord-Est par des falaises abruptes. C'est sur ces positions que couraient autrefois, depuis la fin de 1914, nos anciennes lignes.

Les Allemands étaient parvenus, lors de leur dernière avance à s'emparer de l'ensemble de ces hauteurs, et même ils étaient descendus jusqu'à Le Port. Ils auraient pu, en suivant le cours de l'Aisne, s'infiltrer jusqu'à Vic-sur-Aisne. C'est pourquoi il était intéressant pour nous de consolider nos positions au nord-ouest de Le Port. C'est le résultat que nous avons obtenu au début de la matinée du 24, par une opération de détail qui a parfaitement réussi. Nos objectifs étaient un certain nombre d'ouvrages tenus par l'ennemi sur les hauteurs. Après une rapide préparation d'artillerie, notre infanterie partait à l'assaut et s'emparait de ces ouvrages. Nous capturions en même temps 170 prisonniers.

Les Allemands ne tardèrent pas à réagir. Dès 11 heures du matin, ils déclanchaient une première contre-attaque sur la partie droite du secteur attaqué par nous ; ils furent repoussés, laissant encore des prisonniers entre nos mains. L'après-midi du 24 fut calme, mais dans la nuit du 24 au 25, l'ennemi tenta à nouveau de nous reprendre nos avantages. Il bombarda d'abord violemment nos batteries établies de l'autre côté de l'Aisne sur le plateau de Ressons-le-Long, puis des détachements pénétrèrent dans les positions que nous occupions et engagèrent avec les nôtres un vif combat à la grenade.

Dans les autres secteurs tenus par nos armées, il y a peu d'événement à signaler. L'activité de l'artillerie ennemie a été assez vive dans la région d'Estrées-Saint-Denis, notamment contre la voie ferrée. Les Allemands ont encore harcelé notre front au sud de l'Aisne, aux lisières de la forêt de Villers-Cotterets, vers La Ferté-Milon, ainsi que dans la région de Faverolles, de Corcy et de Sily-la-Poterie.

Dans l'Est, l'activité de l'artillerie a été soutenue entre la plaine et la Vézouze. Les trois coups de main signalés par le communiqué du 25 juin après-midi, ont eu lieu vers Regneville, Gaincourt et Moncel. Ils nous ont valu respectivement des prisonniers, en même temps que des renseignements intéressants sur les forces adverses en ligne dans ce secteur.

Mots de marsouins

Paris, 25 Juin.

Les histoires de la grande guerre pourront faire un jour plusieurs volumes consacrés rien qu'à des mots des troupiers, qui, depuis quatre ans, supportent les fatigues et les horreurs de la guerre.

Aux derniers combats autour de Reims, des coloniaux défendaient la cote 240 avec leur vaillance coutumière. Ils tenaient tête aux coups de boutoir de l'ennemi, contre-attaquant avec vigueur, et lui causant des pertes sérieuses. Un marsouin, Armand Astolfi, blessé trois fois dans la même journée, ne continuait pas moins à se battre avec acharnement. Une quatrième blessure vint le blesser mortellement. En tombant pour ne plus se relever, il eut encore la force de crier à un camarade : « Je ne veux pas m'en aller comme ça, passe moi mon mousqueton que j'en descende encore un avant de mourir ».

La puissance de ces mots, c'est leur authenticité. Des troupes qui en sont capables au plus fort des mêlées, sont bien celles qui ont su briser merveilleusement la dernière ruée de l'ennemi contre Reims.

Le Retour de Russie des Auto-Canons belges

Le détachement débarque à Bordeaux où il est l'objet d'une brillante réception

Bordeaux, 25 Juin.

Le corps des auto-canons belges a débarqué, dans la matinée, du paquebot qui les a ramenés en France. Les canonniers, précédés par la musique américaine, et encadrés par des détachements de troupes françaises et américaines, ont été conduits en cortège par les quais et des principales voies de la ville à la Mairie où une réception a été organisée en leur honneur par la municipalité et les autorités belges.

Après la cérémonie, les canonniers se sont rendus dans une caserne de la ville.

Un Aviateur américain atterrit en Suisse

Berne, 25 Juin.

Ce matin, à 7 heures, un biplan français, armé de deux mitrailleuses, monté par un lieutenant américain a atterri dans le canton de Soleure. L'appareil a été endommagé à l'atterrissage. Le pilote est indemne.

Le Prix des Pommes de Terre

Paris, 25 Juin.

Le prix maximum de vente de la pomme de terre nouvelle, fixé précédemment à 70 fr. les 100 kilos en gros, correspondant à 0 fr. 90 le kilo au détail, a été revisé le 20 courant à une réunion de la section spéciale de l'Office technique du ravitaillement. Elle a été fixée à 2 francs par 100 kilos pour l'expéditeur et 3 francs pour le grossiste, indépendamment des frais justifiés (sacs, transports, camionnages, etc).

Le prix maximum pour la vente en gros, à Paris, a été ramené à 50 francs les 100 kilos, sauf pour la pomme de terre hâtive de la région parisienne, pour laquelle le prix maximum sera de 60 francs jusqu'au 20 juillet, en raison du déficit de la récolte. Une revision des prix aura lieu à cette date.

La majoration à 0 fr. 20 précédemment fixée pour la vente au détail, a été ramenée à 0 fr. 15 le kilo.

AU REICHSTAG

Déclaration du Chancelier

Bâle, 25 Juin.

On mande de Berlin :

Le Reichstag a continué aujourd'hui la discussion du traité de paix avec la Roumanie. Le chancelier Hertling a fait les déclarations suivantes :

Je n'avais, primitivement, pas l'intention de prendre part, dans les circonstances présentes, à ces débats. La raison de la réserve que je projetais saute aux yeux. Ce sont les expériences que j'ai faites avec mes prédécesseurs sur le résultat de nos précédents discours

Parlions-nous de nos sentiments pacifiques, des dispositions dans lesquelles nous étions de faire la paix ? Cela était interprété par les uns comme un symptôme de faiblesse, précurseur de notre chute imminente; par les autres, comme un piège et une ruse. Parlions-nous, au contraire, de notre inébranlable volonté de nous défendre contre la guerre de conquêtes, voulue par nos adversaires, que nous étions contraints de soutenir ? On disait : Voilà la voix du militarisme allemand auquel doivent, bon gré, mal gré, obéir aussi les dirigeants de la politique allemande.

Le 24 février, j'ai fait un pas de plus et ai pris nettement position au sujet du message du président Wilson. J'ai discuté ici ses quatre points connus, j'y ai adhéré en principe. Je disais que ces quatre points pouvaient constituer des bases pour la paix mondiale générale. Aucune déclaration quelconque du président Wilson ne les a suivis.

Ainsi, il est inutile de vouloir dérouler davantage le fil qu'on avait commencé à tendre, cela a d'autant moins de raisons d'être après les déclarations qui nous sont parvenues depuis, notamment d'Amérique.

Le chancelier Hertling poursuit :

Vous avez montré, en vérité, clairement, ce qu'il faut entendre par une ligne pacifique des peuples ou une union des peuples pour le maintien de la liberté et du droit. (Approbations). Clairement aussi, nos adversaires ont montré que c'est eux qui formeraient le noyau de cette ligue des peuples à constituer, qu'il n'y aurait ainsi pas de difficultés à isoler l'Allemagne, qui se développe d'une façon gênante, et de l'étouffer en la ligotant économiquement.

Par contre, je tiens pour tout à fait à leur place les communications faites par le secrétaire d'Etat des Affaires étrangères sur les détails de notre situation politique à l'est de la Finlande jusqu'à la mer Noire, exposé qu'il était qualifié pour faire, étant donné ses connaissances et les expériences qu'il a faites pendant sa paticipation dévouée et couronnée de succès, de plusieurs mois, aux négociations qui furent conduites. J'estime que le secrétaire d'Etat, s'acquitta de cette tâche d'une façon tout à fait adéquate. Par contre, certaines de ses déclarations ont reçu, comme j'ai dû le constater, à mon vif regret, un accueil plus ou moins amical dans de nombreux milieux.

Je ne veux pas m'étendre sur la question de la responsabilité abordée par le secrétaire d'Etat. Nous pouvons, en toutce tranquillité, l'abandonner à l'histoire qui, déjà, en a des témoignages, que ce n'est pas l'Allemagne qui est responsable de la guerre, que ce n'est pas elle qui a approché la torche du baril de poudre, que ce n'est pas elle qui a déchaîné l'incendie mondial.

Chute mortelle d'un Aviateur italien

Pau, 25 Juin.

Le sergent pilote italien Gandolso, âgé de 25 ans, a fait une chute mortelle à Lons, près de Pau.

L'Intérêt des Bons du Trésor

Paris, 26 Juin, 1 h. 50 matin.

Le *Journal Officiel* publie ce matin :

Par décision ministérielle du 25 juin 1918, l'intérêt des bons du trésor ordinaires a été fixé, à partir du 26 juin 1918 inclusivement, à 3 % pour les bons de un mois à moins de deux mois; à 3. 50 % pour les bons de deux mois à 3 mois ; à 4. 50 % pour les bons de plus de 3 mois ; à 5 % pour les bons à un an.

Les Instructions en Cours

Saint-Etienne, 25 Juin.

M. Gustave Fialex, dessinateur, qui avait été arrêté le 13 février dernier pour intelligences avec l'ennemi, lors de l'affaire dite de Saint-Etienne, a été remis en liberté provisoire ce matin, à 3 heures, à Clermont-Ferrand, où il avait été transféré à la disposition du Conseil de guerre.

Mouvement dans les Manufactures de Tabacs et d'Allumettes

Paris, 25 Juin.

M. Bloch Abraham, directeur des tabacs de 3e classe à Dijon, est nommé en la même qualité au Mans, en remplacement de M. Naltot, admis à la retraite; M. Lacroute Victor, directeur des tabacs de 2e classe à Riom, est nommé à Dijon.

M. Aventur Marie, ingénieur de 1re classe à la manufacture d'allumettes de Bègles, est nommé directeur de 3e classe aux ateliers de construction de Limoges, en remplacement de M. Desbrousses; M. Ravet Alphonse, ingénieur de 1re classe au service central, est nommé directeur des tabacs de 3e classe à Riom.

M. Simon Louis, ingénieur de 1re classe à la manufacture d'allumettes de Saintines (Oise) est nommé directeur des manufactures de l'Etat de 3e classe à la manufacture d'allumettes d'Aix-en-Provence, en remplacement de M. Boquien, appelé à d'autres fonctions.

SUR LE FRONT ITALIEN

L'Offensive autrichienne

Communiqué officiel

Rome, 25 Juin.

Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant :

Pendant la journée d'hier, les valeureuses troupes de la 3e armée, après avoir vaincu et obligé à se rendre les extrêmes arrière-gardes ennemies, ont réoccupé complètement la rive droite de la Piave, capturant 18 officiers et 1.607 hommes de troupe.

Dans la zone du Tonale, nos braves alpins, dans un coup de main bien réussi, ont capturé au complet la garnison d'un poste avancé ennemi, au sud-est de la pointe de Ercavallo.

Sur le plateau d'Asiago, un raid sur les pentes du mont de Valbella nous a rapporté 102 prisonniers.

Sur tout le front nord-ouest du mont Grappa, nos troupes, par des actions combinées de fortes concentrations d'artillerie et de pointes d'infanterie menées avec élan, ont infligé de lourdes pertes à l'ennemi, obtenu des avantages de terrain et capturé 7 officiers, 326 hommes de troupes et 16 mitrailleuses.

Pendant la journée d'hier et pendant la nuit dernière, les aéroplanes ont effectué des bombardements efficaces.

Les 23 et 24 courant, 9 avions ennemis ont été abattus.

La retraite de l'armée autrichienne

Rome, 25 Juin.

L'armée autrichienne a effectué sa retraite, avant-hier matin, à Montello, protégée par une résistance acharnée de ses arrières-gardes qui donna lieu à des mêlées furieuses. L'ennemi abandonnait Fagare à 15 heures, Ponte-Piave à 18 heures, la boucle de Zenson à 20 heures, Ponche à 21 heures et Fossalta ensuite.

Pendant la nuit, des combats violents continuèrent pour la réoccupation par les Italiens de la tête de pont de San-Dora. Ces combats n'avaient pas cessé encore hier matin.

Les troupes italiennes, entraînées par leur enthousiasme, talonnèrent les Autrichiens, aidés dans leur poursuite par des escadrilles d'avions, qui foudroyaient l'ennemi à bout portant.

Les félicitations du Roi d'Angleterre

Londres, 25 Juin.

Le télégramme suivant a été envoyé hier, par le roi George, au roi d'Italie :

Je prie Votre Majesté et votre armée d'accepter mes félicitations les plus cordiales pour les résultats victorieux des opérations récentes, au cours desquelles votre armée a combattu avec une vaillance et une force d'âme qui font mon admiration et celle du peuple britannique.

La Carte de Tabac à Paris

Paris, 25 Juin.

Le préfet de la Seine a saisi le Conseil municipal d'un mémoire tendant à la création pour Paris, de la carte de tabac à partir du 1er août.

MOTEURS GNOME ET RHONE

L'Assemblée générale des actionnaires s'est tenue le 19 juin dernier. Le rapport du Conseil d'administration présenté aux actionnaires fait ressortir que pendant l'exercice 1917 la Société a encore fortement augmenté sa production. Néanmoins les bénéfices ont été plus faibles que ceux de l'an dernier, en raison de la hausse croissante des matières premières et des taux des salaires, alors que d'autre part, les prix de vente à l'Etat ont été toujours en diminuant.

A cette compression de l'écart entre le prix de revient et le prix de vente se sont encore ajoutées les charges résultant de la mise en construction des nouveaux types de moteurs qui varient plus rapidement qu'en temps normal.

Le rapport rapelle qu'à la fin de 1917 la Société a participé à la constitution d'une Société spéciale créée dans le but d'exploiter la Forge et la Fonderie de Gennevilliers. Cette Société a commencé son fonctionnement au 1er janvier 1918.

Le rapport ensuite rend un hommage ému à M. Louis Seguin, président et directeur-général de la Société, décédé au cours de l'exercice.

Le bilan présenté à l'assemblée se résume comme suit :

ACTIF

Immobilisations : 8.939.319 77 en augmentation de 3.702.020 49.
Marchandises : 13.000.622 77 en augmentation de 8.732.556 13.
Disponibilités : 45.686.606 56 en augmentation de 6.037.277 49.
Débiteurs : 20.445.136 61 en augmentation de 1.656.077 36.
Compte d'ordre spécial : 11.680.000.

PASSIF

Capital et réserves : 25.547.500.
Créditeurs : 54.506.279 93.
Compte d'ordre spécial : 11.680.000.
Résultat de l'exercice : 7.686.514 49 auquel vient s'ajouter le report de 1916, 331.391 29.

L'assemblée a adopté les résolutions présentées par le Conseil d'administration, et a réélu comme commissaires des comptes MM. Camille Souber et Marcel Bechetoille, a fixé à 300 francs par action le dividende de l'exercice 1917 ; a porté 3 millions à la réserve d'amortissement, ce qui l'élève à 8.300.000 fr. et a décidé de reporter à nouveau le solde, soit 261.544 49.

Le dividende sera payable le 30 juin en échange du coupon n° 12 dont le montant net sera, après déduction des impôts de :

Actions au porteur 273 15
Actions nominatives .... 285 »

Le paiement du coupon sera comme précédemment, effectué par les soins du Crédit Lyonnais à Lyon et à Paris et par les principales banques.

Tirages Financiers

VILLE DE PARIS 1899. — Le numéro 170.556 est remboursé par **100.000** francs.

Les deux numéros suivants : 197.285 244.479 sont remboursé par **10.000** francs.

Les trente numéros suivants : 221.467 85.068 226.403 357.129 14.650 156.890 296.536 121.809 397.201 183.660 57.379 199.681 360.486 87.545 221.166 819 98.763 30.033 79.788 3.913 45.720 144.076 224.576 194.201 101.626 267.362 116.922 55.818 89.841 2.127 sont remboursés par **1.000** francs.

Bulletin Financier

Paris, 25 Juin. — La victoire de nos alliés italiens fait encore aujourd'hui l'objet de toutes les conversations et impressionne favorablement la tenue générale de la cote. Les affaires paraissent plus actives et la tendance demeure bonne malgré certaines prises de bénéfices. Il faut citer en premier lieu la grande fermeté de nos rentes. Le cours de 60 05 est aujourd'hui atteint par notre 3 % et une légère avance porte notre 5 à 88. 25. Peu de modifications sur les actions de nos chemins de fer et de nos grands établissements de crédit. Le groupe russe s'est sensiblement raffermi. Les fonds d'état et les valeurs industrielles et pétrolifères gagnent du terrain ou font preuve de résistance.

Sur le Front de Macédoine

Communiqué officiel

Paris, 25 Juin.

Communiqué officiel de l'armée d'Orient du 24 Juin :

Sur la rive droite du Vardar, l'artillerie ennemie a pris à partie nos batteries et bombardé nos positions au nord-ouest de Mayadag.

Sur le front serbe, quelques détachements ennemis, qui ont essayé d'aborder nos lignes, ont été repoussés.

Au nord de Devoli, nous avons amélioré nos positions en occupant Ormasi.

Au cours des opérations aériennes de la journée, deux appareils ennemis ont été abattus. Un troisième a été contraint d'atterrir désemparé.

La Nomination du Préfet des Bouches-du-Rhône

Paris, 25 Juin.

Ainsi que nous le faisions prévoir, M. Saint, préfet de la Haute-Garonne, est nommé préfet des Bouches-du-Rhône, en remplacement de M. Marty, nommé directeur du personnel au ministère de l'Intérieur.

Cette nomination a donné naissance au mouvement préfectoral suivant :

Sont nommés : Préfets de la Haute-Garonne, M. Giraud, préfet de la Manche ; de la Manche, M. Duponteil, préfet de la Corse ; de la Corse, M. Allain ; de l'Aveyron, M. Dutreuil, préfet du Gers (maintenu sous les drapeaux) ; du Gers, en remplacement de M. Jaubert, sous-préfet de 1re classe, en disponibilité, M. Benedetti, préfet intérimaire de ce département.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

VARIETES-CASINO. — Ce soir, à 8 h. 30, et demain jeudi, en matinée et en soirée, *C'est nature*, avec la désopilante scène *Chichilie et Zizette*, et le merveilleux tableau, *La Fête de l'Or en Amerique*.

CHATELET-THEATRE. — Ce soir, relâche, pour répétition de la grande revue d'été à *La Glace*. «

PALAIS-DE-CRISTAL. — A 8 h. 30, Les Arnalina, chansons d'hier et d'aujourd'hui ; Les 3 Roncos, trio Hassan, Oterita of Turrion, etc., etc.

ALCAZAR LEON-DOUX. — Matinée et soirée, nouveau programme.

AU OUISTITI. — A 9 heures, à partir du 26 juin, la *Grande Revue* et chansons nouvelles ; Louisa de Mornand et Jean Signoret dans ses extraordinaires imitations de Max Dearly et de Fortuné Cadet. Matinées dimanche et jeudi.

COMMUNICATIONS

Groupement des sociétés la Patriote, l'Etrier et les Excursionnistes de Provence. — Demain soir, à 20 heures 30, au siège de l'Etrier, 3, rue Cannebière, réunion générale des élèves de la classe 1920. Présence indispensable. Communication très importante les intéressant, concernant le C. P. S. M. et les B. S.

Les Amis de l'Instruction Laïque (Marseille-Blancarde). — Demain, promenade pour les pupilles filles, à Vaufrèges; pour les pupilles garçons, à la Fontaine-d'Ivoire. Départ à 6 heures. Port de vivres et de 0 fr. 20.

Institut Colbert. — Les sténo-dactylo-comptables de l'Institut iront en excursion demain. Rendez-vous à 14 h., rue des Feuillants, 6, pour les dames; 20, boulevard Garibaldi, pour les messieurs.

Excursionnistes Marseillais. — Demain, à 18 h. 30, au siège, causerie sur le Guignol Lyonnais et lecture de quelques scènes.

La Famille. — Demain, réunion générale à 8 h. Derniers détails sur la concentration de dimanche prochain au Petit Roquefavour.

JOLIDENT DENTIFRICE IDEAL En vente partout : 1.25
DIRECTION : 3, rue Nicolas, Marseille

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE (Saint-Antoine)

Mme veuve Auguste Labeille ; M. et Mme Edouard Labeille, née Fontana et leur fils ; M. et Mme Etienne Labeille, née Léon et leurs filles ; MM. Louis et Antonin Labeille remercient leurs parents, amis et connaissances des témoignages de sympathie reçus à l'occasion du décès de **M. Auguste LABEILLE**, leur époux, père, beau-père, et gran-père, et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui sera célébrée demain, jeudi, 27 juin, à 10 h. du matin, en l'église de Saint-Antoine.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE

Les familles Delhomme, Rabatelli et Audibert, très touchées des témoignages de sympathie reçus à l'occasion du décès de **M. Antoine DELHOMME**, en remercient leurs parents, amis et connaissances et leur font part de la messe de sortie de deuil qui sera célébrée aujourd'hui, mercredi, à 11 heures du matin, en l'église de Notre-Dame-du-Mont.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE (LaBouilladisse-Marseille)

Mme et M. Lucien Ferrand et Mlle Virginie Laugier, institutrice à Marseille, remercient leurs parents et amis des témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion du décès de Mme veuve **Casimir LAUGIER**, leur mère regrettée. La messe de sortie de deuil a été dite à La Destrousse, dans l'intimité et une autre messe sera dite demain, jeudi, 27 du courant, à 11 heures, en l'église de Saint-Victor.

REMERCIEMENTS (Cavaillon)

M. et Mme Paul Martin (de Cavaillon), remercient leurs parents, amis et connaissances des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du décès de leur cher fils **Gaston MARTIN.**

AVIS DE DECES (Avignon)

Mme et M. Henri Marini, secrétaire général de la Préfecture de Vaucluse ; Mlle Henriette Marini ; MM. Paul et Frédéric Marini, actuellement aux armées, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Suzanne MARINI

leur fille, sœur, nièce, décédée à l'âge de 9 ans, et prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le jeudi, 27 juin, à 10 h. du matin. On se réunira place de l'Horloge, près la Banque de France. Il n'y aura pas de lettres de faire part.

AVIS DE DECES

Les membres de **l'Amicale des Employés et similaires de la Société du Gaz et de l'Electricité de Marseille** sont priés d'assister aux obsèques de leur collègue regretté

M. Jean-Marie CHRETIEN

réformé de guerre, décédé des suites de maladie contractée au front, qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, à 4 h. 30, boulevard Charlemagne, 8, Montolivet.

M. Giraud Bienvenu et sa famille font part du décès de leur frère et parent, **M. Marius GIRAUD**, âgé de 57 ans. Les obsèques auront lieu aujourd'hui, mercredi, à 4 heures, à l'Estaque-Plage.

Les obsèques du canonnier **ODRENNE Marcel**, du 13e d'artillerie, décédé des suites de blessures de guerre, auront lieu ce matin, à 8 heures, à l'hôpital de la Rose.

La Pitié Suprême prie ses adhérents (hommes ou dames) et toutes personnes qui pourraient se joindre à elle, d'assister aux obsèques du soldat **LANNELONGUE Pierre**, du 38e territorial, mort pour la Patrie, qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, 26 du courant, à 9 heures, à l'hôpital auxiliaire n° 12 (Belle-de-Mai).

POUR **MAIGRIR** rapidement et sans danger, prenez par jour 2 Cachets Bachelard (algues marines et Iodothyrine). 5 fr., impôt compris. Toutes Pharmacies. Envoi contre mandat 5.25 E. BACHELARD, 8, Rue Desnouettes, 8, Paris.

GRAINS MIRATON
Un Grain assure effet laxatif.
3f CHATELGUYON 3f

Bourse de Marseille du 25 Juin

3 % au porteur, coupures de 1.000 fr., 59 70. — 4 % libéré, petites coupures, 68 80; coupures de 100, 200, 500 et 1.000 fr., 68 80. — 5 % 1915-1916, 87 70; coupures de 200, 500 et 1.000 fr., 87 70. — Russie 4 % Consolidé, coupures de 20 fr. de rente, 88. — Panama, 142. — P.-L.-M., 915. — Vapeurs Français, 210. — Banque d'Athènes, 91. — Ville de Paris 1865, 549; 1871, 372; 1875, 487; 1892, 273; 1894-96, 260; 1898, 305; 1910, 281; 1912, 233; 1917, 490. — Communales 1879, 450; cinquièmes, 96 50. — Foncières 1879, 490. — Communales 1880, 479. — Foncières 1885, 348; cinquièmes, 71. — Communales 1899, 348. — Foncières 1903, 410. — Foncières 1909, 220. — Communales 1912, 213. — Foncières 1913, 415. — Crédit Foncier 1917, 355; 165 fr. non versés, 335. — P.-L.-M. 3 %, fusion nouvelle, 337 50. — Crédit Foncier Egyptien, 465. — Société Marseillaise, 250 fr. payés, 590. — Fraissinet et Cie, 815.— Messageries Maritimes, 255. — Compagnie Mixte, 512. — Transatlantique, 283. — Transports Maritimes, 1130. — Charbonnages des Bouches-du-Rhône, 585. — Grand'Combe, 3000. — Raffineries Saint-Louis, 2180; part de fondateur, 3950. — Gaz et Electricité de Marseille, 390. — Energie Electrique du Littoral Méditerranéen, 592. — Huilerie et Savonnerie de Lurian, 550. — Verminck C.-A. et Cie, 175. — Immobilière Marseillaise, 605. — Afrique Occidentale Française, 2440. — Ciments Portland, 12. — Ciments Romain Boyer, 159. — Commerciale Française de l'Indo-Chine, 400. — Extrême-Orient, 620. — Fournier L.-Félix et Cie, 334. — Froid Sec, 129; part de fondateur, 335. — Glycérines, 540. — Grands Travaux de Marseille, 920. — Madagascar, 255. — Raffineries de Soufre réunies, 180. — Vignobles de la Méditerranée, 450. — Ville de Tunis 1897, 425. — Docks et Entrepôts de Marseille, 365. — Grands Travaux de Marseille, Saint-Raphaël, 382; Fréjus, 382. — Tramways, 385.

Bourse de Paris du 25 Juin

3 % français, 60 05. — 3 % amortissable, 77 50.— 4 % libéré, 68 85. — 5 %, 88 25. — Obligation Ouest-Etat, 399. — Brésil, 71 75. — Dette Egyptienne unifiée, 100. — Dette Ottomane, 62 50. — Extérieur Espagnol, 143 50. — Japonais, 94 75. — Russe 4 % Consolidés, 38; 5 % 1906, 48 25; 4 1/2 % 1909, 41 90; 1914, 43. — Banque de l'Algérie, 3345. — Banque de Paris et des Pays-Bas, 910. — Compagnie Algérienne, 1370. — Comptoir National d'Escompte de Paris, 730. — Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, 470. — Crédit Foncier de France, 700. — Crédit Lyonnais, 1075. — Société Générale, 532. — P.-L.-M., 925. — Action Andalous, 490; Nord d'Espagne, 480; Saragosse, 520. — Docks et Entrepôts de Marseille, 476. — Transatlantique, 283. — Messageries Maritimes, 252. — Métropolitain, 395. — Nord-Sud, 120. — Omnibus, 380. — Tramways, 358. — Thomson-Houston, 660. — Briansk, 175. — Rio-Tinto, 1900. — Forges et Chantiers de la Méditerranée, 1206. — Ville de Paris 1865, 549; 1871, 376 75; 1875, 486 50; 1876, 485; 1892, 275; 1894-96, 267 25; 1898, 301 50; 1899, 295; 1905, 349; 1910, 284; 1912, 229 25. — Méditerranée 3 % fusion, 341 75; fusion nouvelle, 337 50. — Midi 3 % ancienne, 354. — Sud de la France, 315 50. — Lombardes anciennes, 151. — Nord d'Espagne, 495. — Saragosse, 412. — Salonique-Constantinople, 156. — Communales 1879, 450; 1880, 477; 1891, 320; 1892, 366; 1899, 349; 1906, 387; 1912, 209. — Foncières 1879, 489 50; 1883, 339; 1885, 350; 1895, 375; 1903, 412; 1909, 218; 3 1/2 % 1913, 423; 4 1913, 447. — Crédit Foncier 1917, 353; non libéré, 325. — Messageries 3 1/2 %, 389; 5 %, 457. —

ETAT-CIVIL

L'état civil a enregistré, dans la journée d'hier, 28 naissances dont 8 illégitimes, plus 42 décès, dont 4 d'enfants.

Tribune du Travail

On demande une bonne ouvrière repasseuse, 2, rue des Abeilles.

On demande des commises pour la vente présentées par leurs parents, Docks de la Carte Postale, 1, boulevard Dugommier.

On demande, pharmacie Manuel, jeunes garçons pour courses et nettoyage.

Tourneurs demandés, 146, rue Abbé-de-l'Epée.

On demande deux apprenties coiffeuses, payées de suite, à la Coiffure modèle, 1, rue Estelle.

On demande des demi-ouvrières perleuses, 21, cours Belsunce, à l'entresol.

On demande un homme de peine pour faire les courses, chaussures, 38, rue d'Italie.

On demande deux bonnes ouvrières, deux demi-ouvrières repasseuses en teinturerie, travail assuré, bien payé, teinturerie Chapignac, 13, rue Sainte-Victoire.

Tourneur demandé, Issert, 15, rue Jouven.

On demande de suite une bonne commise, 10, rue Rouvière, parfumerie.

Bonne à tout faire, non couchée, demandée, 42, cours Pierre-Puget, 2e.

On demande un ouvrier monteur pour la chaussure forte, bien payé, rue de la Roquette, 8.

On demande des pensionnaires à prix modérés, rue des Petites-Maries, 18, restaurant.

Première fille de salle cherche emploi dans hôtel ou restaurant, bonnes références, écrire Louise Dougnac, 1, traverse Saint-Dominique.

On demande des ouvrières repasseuses et une blanchisseuse, deux demi-journées par semaine, rue Saint-Jacques, 38.

On demande un jeune homme pour faire les courses, avec références, maison A. Reison, 78, rue Paradis.

On demande une apprentie pour fabrique d'imperméables, quai du Canal, 30, Eline.

On demande une laveuse et une femme pour le service du bar, aux bains du Château, plage du Prado, pressé.

Imprimerie Régionale, rue Saint-Jacques, demande margeuse ou femme sérieuse pour travail de table, se présenter du 5 h. à 6 h.

Typo demandé, imprimerie Jean Ascherо-Vial, 12, rue Saint-Suffren.

On demande tourneurs non mobilisables, L. Samat, 325, boulevard National.

On demande un employé de droguerie pharmaceutique, Giraud, 11, rue Mission-de-France.

BOURSE DU TRAVAIL (téléphone 9-29). — On demande : des ouvriers charpentiers en fer et en bois, des ouvriers plombiers, des maçons-briqueteurs, des briqueteurs-fumistes, des terrassiers, des hommes de peine, des tailleurs de pierre pour l'administration américaine et pour se rendre dans différentes villes; un ménage et des ouvriers agricoles spécialisés pour la vigne, à La Cadière (Var); des ouvriers maçons et des manœuvres à Arles (B.-d.-R.); des ouvriers tapissiers en meubles, des ouvriers savonniers : coupeurs, mouleurs et savonneterie; des frappeurs et des riveurs; des tôliers; un petit garçon de bar; un scieur circulaire et des ouvriers bûcherons, à Jabron (Var); un ouvrier maréchalassier; des ouvriers tourneurs sur métaux; des manœuvres pour engrais chimiques, à Arles (B.-d.-R.); de bons ouvriers maçons, travail assuré (1 fr. 50 l'heure et logé), à Sainte-Maxime (Loire); deux scieurs au ruban, dans le Var; deux ouvriers meuniers, à Vitrolles (B.-d.-R.); des ouvriers plombiers; un ouvrier plombier-zingueur, à Port-de-Bouc (B.-d.-R.); un jeune dessinateur-industriel, de 17 à 18 ans ; un ouvrier bourrelier; un jeune garçon de bureau débutant ; ouvriers et bons demi-ouvriers menuisiers ; des ouvriers tourneurs professionnels ; un demi-ouvrier taillandier-serrurier sachant frapper et limer ; des limeurs (cycles) ; un boîtier-tôlier ; un ouvrier agricole pour tous travaux; un ajusteur-carrossier; des ouvriers tôliers-chaudronniers; un ouvrier forgeron; demi-ouvrier typographe; ouvriers charrons; ouvrier serrurier, demi-ouvrier matelassier; des ouvriers cordonniers pour chaussures d'enfants; un ouvrier typographe; ouvriers cordonniers pour le cloué (chaussure militaire); ouvrier peintre en voitures; un demi-ouvrier minerviste ou typo-minerviste; des apprentis menuisiers, ferblantier, bijoutier; plombier dégrossi ou non; électricien dégrossi ou non; papetier; garçons de restaurant; des jeunes gens de 13 à 15 ans, pour courses et livraisons; une couturière, à Signes (Var); une ouvrière, demi-ouvrière et apprentie repasseuses; une demi-ouvrière et une apprentie posticheuses; des ouvrières margeuses; une ouvrière tailleuse; des riveuses de courroies pour équipement militaire; des ouvrières confectionneuses pour l'atelier et à domicile; des fillettes pour travail facile; des coursières. — S'adresser Bourse du Travail, rue de l'Académie. On est prié d'apporter livrets, certificats et pièces d'identité, de même que faire connaître le résultat du placement.

Inouï et Merveilleux
TOUS NOS COMPLETS OU PARDESSUS SUR MESURE AVEC ESSAYAGE ET DEVANTS INCASSABLES **92 fr.**
A l'Inouï Tailleur — Rue Paradis, 22 — Rue Colbert, 16 — Rue St-Ferréol, 60 — Bd de la Madeleine, 37
MARSEILLE
AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

JUBOL
rééduque l'intestin
Constipation
Hémorroïdes
Dyspepsie
Migraines
Entérite
JUBOL Éponge et nettoie l'intestin Évite l'Appendicite et l'Entérite.
— Etablissements Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris, et toutes pharmacies. La boîte, fco. 5 fr. 80, les 4, fco, 22 francs.
COMMUNICATIONS: Académie des Sciences (28 juin 1909); Académie de Médecine (21 déc. 1909).
—Prenez du Jubol tous les soirs pendant quelque temps, tous vos malaises disparaîtront très vite.
J'atteste que le Jubol possède une réelle valeur et une grande puissance dans les maladies intestinales et principalement dans les constipations et gastro-entérites où je l'ai ordonné. Ce que j'affirme être la vérité sur la foi de mon grade. Dr HENRIQUE DE SÁ,
Membre de l'Académie de Médecine à Rio de Janeiro (Brésil).

VAMIANINE
Avarie, Tabes, Maladies de la Peau
Nouveau produit scientifique non toxique, à base de métaux précieux et de plantes spéciales
Psoriasis
Eczéma
Acné
Ulcères
Goutte de sang contenant les tréponèmes agents de la syphilis qui disparaissent avec une cure de VAMIANINE.
L'OPINION MÉDICALE :
« La *Vamianine* vient s'ajouter très heureusement à l'arsenal thérapeutique de la syphilis et des dermatoses, en comblant la lacune laissée par la chimio-résistance si longtemps ignorée. Cette découverte vient à son heure et fournit au médecin une arme très active et sans danger contre des affections si souvent insuffisamment soignées. »
Dr FAIVRE,
Professeur de clinique interne à l'Université de Poitiers, médecin consultant aux eaux de Luchon.
BROCHURE SUR DEMANDE
Toutes pharmacies et Etablissements Chatelain, 2, rue Valenciennes, Paris. Le flacon franco, 11 francs.

Le Pain de Guerre
ne cause pas de troubles d'Estomac
(Aigreurs, Brûlures, Crampes, Pesanteurs, Vertiges)
si l'on a soin de prendre après chaque repas, dissous dans un demi-verre d'eau, un comprimé de
Neutrol
qui NEUTRALISE les acidités, absorbe les gaz, facilite la digestion et rend à *l'estomac* son fonctionnement normal
Dans toutes les Pharmacies, la boîte de 40 comprimés : 3 francs
Envoi franco contre mandat de 3 fr. 30, adressé à M. Louis AMICI, pharmacien, Villa Marthe-Renée, Saint-Sylvestre, NICE.
Pharmaciens dépositaires du NEUTROL :
BOUCHES-DU-RHONE — Marseille : MM. Anastay, Bel, Codol, docteur Charrier, Guigard, et Nalin. Aix : M. Sigaud ; Aubagne : M. Lafond ; Arles : M. Flaujat ; Salon : M. Prax ; Tarascon : M. Brot.
VAR — Toulon : MM. Arnal, Rougnon, successeur de Castel-Chabre ; Trisire ; Draguignan : M. Bel ; Saint-Raphaël : M. Suiffet.
VAUCLUSE — Avignon : MM. Moniel, Ravoux ; Cavaillon : M. Souffron ; Orange : MM. Chaumeton, Laval.
GARD — Nimes : MM. Baud, Favre, Gamel.
ALPES-MARITIMES — Nice : MM. Prunet, Mercier, Rostagni frères, Scoffier : Antibes : M. Guillin ; Cannes : M. Goudin ; Menton : M. Caminade.
BASSES-ALPES — Digne : M. Manuel Ferdinand ; Annot : M. Richaud.

EXIGEZ les Véritables GRAINS de VALS
Laxatifs dépuratifs
d'après les travaux scientifiques les plus récents
un seul grain au repas du soir tous les 2 ou 3 jours
nettoie estomac et intestin
1f70 le flacon pour 3 mois • Le double flacon pour 6 mois 2f80
Impôt compris — franco par poste.
64, Boulevard Port-Royal, PARIS ET TOUTES PHARMACIES

COMMENT avec un paquet de **CLAIRETTE** de 0.25c
On obtient une Boisson incomparable qui remplace le VIN
Il suffit de mettre le contenu d'un sachet dans un litre d'eau, 15 minutes avant de se mettre à table, pour obtenir une délicieuse boisson.
Chez Meynadier et ses succursales. — Meyer, J. Laslaz, successeur, ch. du Rouet, 193. — Frèze, boulevard de la Madeleine, 133. — Bocchi, place d'Aubagne. — Braq, rue Fabrègue, Toulon. — Trotebas, La Ciotat. — Chaix, rue des Cordeliers, 32, Aix. — Vignaud, place Piguette, Avignon. — Jamolini, agent général, 29, rue Bonaparte, Nice. — Calzia, à Aups (Var)
Envoi contre mandat, 10 Paquets, 2.80
Agent général : A. OLIVIERI, 27, rue d'Anvers, au 2e

GRANDE AGENCE
Méditerranéenne, 35, rue de l'Arbre
EPICERIE bien logé, loyer 550 fr., jolies recettes, sacrifiée à 1.200 fr.
MERCERIE bon quartier, joli logem., sacrifiée à 1.800 fr.
VILLA libre, 8 pièces, dépendances, jardin, près tramway ; prix à débattre.
BAR avec logement, loyer 400 fr., joli recette, sacr. 1.200 fr.
LOCATION d'appart. vides et meublés ; inscription gratuite.

Café Torréfié "Le Cabanon"
Supérieur à tous
Les plus vastes magasins de cafés verts et torréfiés de toutes qualités.
Brûlerie Régionale de Cafés Rue NATIONALE, 62-64
MARSEILLE (Tél. 41-40)
Expéditions par colis postaux

Mme H. FRANCOR
Pédicure Manucure
Rue de Rome, 13
donne leçons manucure

MALADIES SECRÈTES
de la peau, des poumons
Clinique : Phie bd National, 3
Consultations. On ne paie que les remèdes.

CULTIVATEUR marié, est dem. pour La Ciotat, 250 fr. p. m. logé. Ecr. avec réf. M. Rosier, 7, r. de Provence, Marseille.

FRANCO achète cher BIJOUX 28, rue d'Aix, 3e étage

JARDINIER pot.-fleur. est dem. pour propriété d'agrément, La Ciotat, log., bois, lég. 250 fr. p. m. si capable et référ. sérieuses. Ec. M. Rosier, 7, rue de Provence, Marseille.

ON DEMANDE à louer ou acheter petite campagne ou villa et jardin, proxim. tram, loin de mer. Arnaud, 125, r. Belle-de-Mai.

ÉCOULEMENTS
anciens ou récents guéris en 3 jours, sans injection, par les
CAPSULES St-AMARIN
Phie MEILHAN, 8, all. Meilhan, Marseille

TYPOS ET CONDUCTEUR capables, sont demandés à l'Imprimerie Vin, r. St-Savournin, 52, Marseille.

OUVRIERES piqueuses pour vareuses kaki sont demandées, r. Vincent 18, magasin.

BONNE CUISINIERE est demandée, préférence femme seule de mobilisé. S'ad. Bar du Sport, boul. de la Liberté, de midi à 1 heure.

MEUBLES chambres, salles à manger, bureaux, toilettes, vente, achat, échange. 5, rue du Lycée. 1er

FEMMES qui SOUFFREZ
de Maladies intérieures, Métrite, Fibrome, Hémorragies, Suites de Couches, Ovarite, Tumeurs, Pertes blanches, etc.
REPRENEZ COURAGE
car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, qui vous guérira sûrement, sans poisons ni opérations, c'est la
JOUVENCE de l'Abbé SOURY
FEMMES QUI SOUFFREZ, auriez-vous essayé tous les traitements sans résultat que vous n'avez pas le droit de désespérer. Vous devez, sans plus tarder, faire une cure avec la Jouvence de l'Abbé Soury.
La Jouvence de l'Abbé Soury c'est le salut de la Femme.
FEMMES QUI SOUFFREZ de Règles irrégulières accompagnées de douleurs dans le ventre et les reins ; de Migraines, de Maux d'Estomac, de Constipation, Vertiges, Etourdissements, Varices, Hémorroïdes, etc.;
Vous qui craignez la Congestion, les Chaleurs, Vapeurs, Etourdissements et tous les accidents du RETOUR D'AGE, employez la Jouvence de l'Abbé Soury qui vous guérira sûrement.
Le flacon : 4 fr. 25 dans toutes les Pharmacies ; 4 fr. 85 franco gare. Les 4 flacons, 17 fr. expédition franco gare contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.
Ajouter 0 fr. 50 par flacon pour l'impôt.
Exiger ce portrait
Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY avec la Signature Mag. DUMONTIER
(Notice contenant renseignements gratis)

CHOCOLATERIE DU PRADO
LA PLUS IMPORTANTE DU SUD DE LA FRANCE
Chocolats de Santé ✱ Fondant ✱ Cacao en Poudre

IMPOTS NOUVEAUX COMPTABILITÉ
ETABLISSEMENTS J.-A. COULANGES
Marseille, 37, rue Paradis, au 1er
Directeur : J.-A. COULANGES; Sous-Directeur : E. HUGON
Experts comptables
PLUS DE 30 COMPTABLES ET SPECIALISTES
Impôts de guerre — Revenus — Bénéfices commerciaux — Impôts cédulaires — Taxes spéciales — Déclarations — Conseils
Représentation — Défense devant toutes les juridictions
Tenue de livres — Mises à jour — Vérifications — Arbitrages
Expertises — Litiges d'assurances
CREATION ET DIRECTION DE COMPTABILITES
Avis important.-Secret professionnel absolu. La maison n'est pas une agence : les consultations sont gratuites et n'engagent à rien.

UN PLAISIR pour les MESSIEURS
12.50 par poste avec mode d'emploi
est celui de se raser admirablement, sans aucun danger et en moins de cinq minutes, avec le merveilleux et réputé rasoir de sûreté l'ELECTRIC BARBER No 2.
Prix du Rasoir dans son Ecrin, montures finement argentées :
A 12 lames, 24 tranchants..... 12 fr.
Trousse complète avec blaireau et Savon *Colgate*..... 20 fr.
Lames s'adapt. sur le *Gillette*, la doz. 5 f.
Fabrication spéciale de la Coutellerie PHILIP Cadet, 14, rue Rouvière (angle rue d'Aubagne), Marseille.
Couteaux poche, tous genres pour militaires. Fabrication, aiguisage, réparations tous les jours.
Maison de confiance fondée en 1855

COMPTOIR OLEICOLE
15, rue Brochier (Château-Payan) Marseille
HUILES d'OLIVE et Comestibles
Vente en Gros pour Epiciers, Hôtels, Restaurants, Coopératives
On livre à l'estive, 15, rue Brochier, à partir de 10 litres au comptant

BACHES PLISSON
Imperméables, sans œillets, apprêt vert
4m×3m 5m×3m 5m×4m 6m×4m 7m×4m 7m×5m
144f 180f 238f 285f 326f 407f
TOILES, SACS, TENTES
VENTE et LOCATION
91, R. de la République
Téléph. N° 03.24.
MARSEILLE

TOUT LE MONDE PREFÈRE LA **PHOTO-MIDGET** 38, rue Saint-Ferréol.

SIROP INFANTILE GIMIÉ contre CONSTIPATION, VERS, CONVULSIONS, TOUX, CROUTES de LAIT, RASQUETTES, GLAIRES MUGUET. En cette partout. Dépôt : Phie MEILHAN, 8, al. Meilhan. Se méfier des imitations

AUTOBUS DE PROVENCE
TRETS-GARDANNE-MARSEILLE (St-Antoine)
SERVICE DE VOYAGEURS ET PETITE MESSAGERIE (deux fois par jour)
Départ de Trets — Matin : 7 h. Arrivée St-Antoine, 9 h. Soir : 14 h. » » 16 h.
Départ de St-Antoine — Matin : 10 h. Arrivée à Trets, 12 h. Soir : 18 h. » » 20 h.
PRIX DES PLACES
De Trets à Saint-Antoine, aller, 4.20 ; aller-retour, 7 francs.
De Gardanne à St-Antoine, aller, 2.50 ; aller-retour, 4 francs.
et vice-versa
Bureaux : à Trets, Café de France ;
» à St-Antoine, Hôtel-Remise Vidal (au Terminus des Tramways)

COMMISSAIRES-PRISEURS DE MARSEILLE
Aujourd'hui, mercredi, à 4 h.30 Salle E
VENTE AUX ENCHÈRES
avec autorisation de justice
Aigrettes, paradis, pèlerines et beau autruche fleurs, fantaisies, etc.

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce
Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal LE PETIT PROVENÇAL aux conditions de son tarif local ordinaire.
La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte. Cette publication devra être renouvelée du 8e au 15e jour après la première insertion.
L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

1.000 SACS minotiers, 1re choix. Adresser offres lettres Bosdure, Grand-Hôtel, Marseille.

Renseignements Privés
sur tout : divorces, filatures, etc. Melchior, 50, rue Vacon, 52 ans d'exist. de père en fils, tél. 27-02.

AUTO-ECOLE militaires ! ! Attention ! ! N'allez qu'à l'Ecole Française, seule Ecole sp. qui fait les mêmes cours que l'armée, 54, boulevard de la Corderie.

FERBLANTIER-PLOMBIER ancien contremaître, connaissant à fond l'outillage, la fabrication et le soudage de tous les genres de boîtes métalliques et estagnons cherche place, de préférence aux colonies ou à l'étranger. Ecrire Galséran, 27, rue Dragon, Marseille.

ON DEMANDE cardes pour filature de laine, catis et tambours fonte. Faire of. Etablissements Fraissinet et Cie, chemin de Saint-Jean-du-Désert, Marseille.

ECOULEMENTS
Guérison rapide par le
SPECIFIQUE AMERICAIN
PHARMACIE DU GLOBE
34, r. d'Aubagne, 34, Marseille

Jne EMPLOYÉ p. bureau d'usine est demandé. Minoterie Pinatel, rue Cougit, aux Crottes.

La vie ou la mort coule dans nos veines, selon que notre sang est pur ou impur
VICES DU SANG
GUERIS par le
DÉPURATIF ALLEN
Essence composée de Salsepareille rouge iodurée
Hommes ! - Femmes !
Cette essence est le dépuratif le plus énergique que l'on connaisse, c'est la lessive du sang et des humeurs dont elle expulse les vices et les impuretés.
Elle est recommandée par les sommités médicales pour combattre l'état morbide du sang dans les cas d'eczéma, syphilis, humeurs, maladies de la peau, dartres, boutons et plaies de mauvaise nature provenant d'une altération accidentelle ou héréditaire du sang.
Cette essence est composée avec les sucs concentrés de plantes les plus dépuratives et ceux de la salsepareille rouge de Honduras.
Elle est dix fois plus énergique que le sirop de salsepareille et bien supérieure à tous les dépuratifs connus.
Au Retour d'Age ou âge critique. Le Dépuratif Allen est le seul remède souverain pour combattre les maladies de la femme. A ce moment, le sang n'ayant plus sa libre circulation, comme tout liquide stagnant, se corrompt et engendre des principes morbides, germes d'une foule de maladies, telles que : les kystes, les tumeurs, les cancers, les fibromes, les phlébites, les varices, les troubles nerveux, l'obésité, les ovarites, les rougeurs du nez et du visage, les hémorroïdes, etc.
Dans ces cas, le Dépuratif Allen est à la fois curatif et préservatif, car il guérit toutes les années des milliers de malades à qui il évite les terribles conséquences des opérations souvent mortelles et toujours douloureuses.
Le flacon de 1/2 litre, 5 fr. — 6 flacons, 26 fr. (Expédition contre mandat-poste)
Dépôt général : DIANOUX, pharmacien, Grand Chemin d'Aix, 30, MARSEILLE
DEPOTS : Phie du Serpent, rue Tapis-Vert. — TOULON : Phies Chabre, Gorlier, Vedel. — AIX : Phie Dou. — ARLES : Phie Maurel. — AVIGNON : Phie Marie et Rolland. — LA CIOTAT : Phie Barrière. — CANNES : Phie Antoni. — NIMES : Phie Favre. — NICE : Phies Rostagni. — ALAIS : Phie Bonnaure, et toutes les bonnes pharmacies.

MALADIES SECRÈTES Ecoulements, Maladies de peau, Maladies coloniales, Rétrécissements, Impuissance, Hémorroïdes, Métrites. Guérison radicale et rapide. Consultations toute la journée et p. CORRESPONDANCE, 20, rue Colbert, 20. Quinze ans d'existence. — INSTITUT SPECIAL, docteur de Paris, licencié ès-sciences, ex-interne au concours des hôpitaux de Paris, officier I. P. méd. d'or (exposition d'hyg.). — NOTA : Guérison radicale de la Syphilis par Méthode nouvelle de reconst. minérale du plasma sanguin, 60 à 90 jours, suivant les cas. Sérum de Quéry et Nicolle. Prix de l'Injection du 606 d'Ehrlich dose forte, vingt francs.

SAVON NON SILICATÉ 1 fr. 70 le kilo
Postal 10 kilos : 20 francs franco contre remboursement
AUX OLIVIERS DE NICE
50, rue Puvis-de-Chavannes

ON DEMANDE de suite bons outilleur, ajusteur et chaudronnier sur fer. Entreprise Zschokke et Cie, bassin de la Madrague.

TRAVAIL chez soi, facile pour tous sur tricoteuses, pouv. rapporter 3 à 5 fr. par jour. Laine, coton, aiguilles pour tricoteuses. S'adr. La Laborieuse, 22, rue Colbert, Marseille.

COLIS AUX POILUS
n'oubliez pas d'ajouter un paquet
DE "SUDOR"
hygiène des pieds.

ON DEMANDE ouvriers et ouvrières sachant coudre le cuir. Barbenès, 37, rue Montgrand, de 3 à 5 heures.

ACHAT ET VENTE de LIVRES D'OCCASION
en tous genres
Anciens et Modernes
Expertises, Rédaction de Catalogues
Direction de Ventes Publiques
Recherches de Livres rares et épuisés
Catalogue mensuel adressé sur demande
L. William GANSSEN
Libraire
74, rue Breteuil, 74
MARSEILLE

Pour Remplacer le VIN
la Bière, le Cidre, etc., *Buvez la Délicieuse*
BOISSON FRUITA
RAFRAICHISSANTE
Rouge — Préparation instantanée
que l'on boit à table comme entre les repas.
Prix du Flacon pour 40 litres : 2 fr. 50
En Vente dans les Pharmacies, Herboristeries, Maisons d'alimentation
Exiger le nom "FRUITA" déposé qui seul garantit un produit parfait, sain et agréable
PRINCIPAUX DÉPOTS A MARSEILLE
Phie Anastay, 3, r. de l'Arbre. - Phie Bachat, r. Poids-de-la-Farine. Phie Chapouen, 46, r. St-Ferréol. - Phie Goutal, 40, cours Belsunce. Phie Guigard, 11, pl. Castellane. - Phie Scapula, 48, pl. Victor-Gelu. Phie Tacher, 5, place Jullette. - Phie Tranchier, 15, rue Colbert.
Société FRUITA, 42, r. Beaumarchais, Montreuil-s-Bois (Seine)

SYPHILIS GUERISON DEFINITIVE SERIEUSE sans rechute possible par les COMPRIMES de GIBERT 606 absorbable sans piqûre
Technique nouvelle basée sur l'efficacité des doses fractionnées répétées tous les jours.
Traitement facile et discret même en voyage
La boîte de 40 comprimés 8 francs franco contre mandat.
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, Marseille
A Toulon : Phie Chabre ; à Avignon : Phie Ravoux, 26, r. République

CONSTIPATION La plus ANCIENNE, la plus OPINIATRE *Guérie Radicalement par les*
GRAINS SAVONNEUX DE VICHY
Purgatif agréable et doux, agissant sans coliques ni douleurs. — L'étui 1.45, impôt compris. DEPOTS : à Marseille, Phie BRACHAT, BEL, pharmacien, successeur, 27, rue Poids-de-la-Farine (coin rue Longue-des-Capucins) ; à Draguignan, Phie BEL ; à Toulon, Phie GORLIER Frères. — EXIGER BIEN le mot SAVONNEUX.

SYPHILIS Analyse du Sang Traitements intensifs 606
Voies urinaires.-Ecoulements.-Rétrécissements par Electrolyse.
INSTITUT CLINIQUE, 2, cours Belsunce. Ouvert tous les jours. Dim. de 9 h. à 11 h.
Docteurs spécialistes. Traitements sérieux. Prix modérés.

Maladies de la Peau ET SYPHILIS
Docteur Spécialiste
Tous les jours, de 2 h. à 4 h
45, rue de la République
Prix modérés

Entreprise de nettoyage La Phocéenne, 23-r. de La Palud, 25

PERDU p. camion-auto, jeudi, sur route Nationale Sénas, Bompas et Le Thor, gr. bâche neuve, fabrication Idelon Domrène. Ecrire pour renseignements H. Biche, boul. de Plombières, 180, Marseille.

VARICES. Bas élastiques lavables, prix mod. Signoret, bandagiste, rue d'Aubagne, 26, au 1er, Marseille.

LOUVRE DENTAIRE 1, RUE COLBERT, 1 -- MARSEILLE
Restaurations buccales et faciales
Redressements des dents. Appareils et Dentiers de tous systèmes. Extractions s. douleur.

Le gérant : VICTOR HEYRIES
Imp. Sér. du *Petit Provençal* rue de la Darse, 75.